

COURANT ALTERNATIF
courant
alternatif

- ▶ HARCÈLEMENT ET CODES SEXUELS
- ▶ OÙ EN EST L'ANTINUCLÉAIRE ?
- ▶ LA PAUVRETÉ EN FRANCE
- ▶ LA FRANÇAFRIQUE TOUJOURS

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 276 | JANVIER 2018 | 3€



Fric
pouvoir
sexe

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégoré - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.



SOMMAIRE

ÉDITO ► PAGE 3

SOCIAL

► PAGES 4-7 Harcèlement : de la fac de médecine de Caen à «balanceton porc»

► PAGES 8-11 Explosions les codes sexuels. Témoignage d'une ancienne du PHAR

► PAGES 12-14 Médias : chez les pigistes aussi l'union fait la force !

► PAGES 15-17 Les pauvres de plus en plus pauvres

BIG BROTHER ► PAGES 18 à 19

ECONOMIE

► PAGES 20-21 A propos des «paradise papers»

L'ÉCONOMIE EN BRÈVES ► PAGE 22

ANTINUCLÉAIRE

► PAGE 23-25 Retour sur le 3e Forum social mondial antinucléaire

A LIRE ► PAGE 25 ET 14

VERTEMENT ÉCOLO ► PAGE 26

INTERNATIONAL

► PAGE 27-29 Macron ou la Françafrique relookée

► PAGES 30-32 Palestine: réconciliation impossible

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros + hors séries 30 euros
- Sans les hors séries 25 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- En soutien + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) 5 euros
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égrégoré, B.P 81213- 51058 Reims cedex

Ce numéro a été préparé dans le Poitou

La maquette à Poitiers

La commission journal du numéro de janvier aura lieu au Pays Basque

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE

ocl-Moulins@orange.fr

BRETAGNE

oclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o égrégoré BP 81213
51058 Reims cedex
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE

oclidf@riseup.net

LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

• Boulogne : OCLB c/o La mouette enragée, BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex lamouette.enragee@wanadoo.fr
• Lille : oclille@gmail.com

NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

PERIGORD/QUERCY

ocl2446@yahoo.fr

POITOU-CHARENTES

• ocl-poitou@orange.fr
• oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES

• Lyon : "courant alternatif" c/o Maison del'écologie 4 rue Bodin 69001 Lyon ocl-lyon@laposte.net
• Valence : ocl-valence@riseup.net

SUD-EST

Grasse : ocl.sudest@gmail.com

CONTACTS

Figeac, passer par oclibertaire@hotmail.com

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egégoré
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://www.oclibertaire.lautre.net/>

COURANT ALTERNATIF
décembre 2018
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0620G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé



Restons optimistes !

A coup sûr, c'est la décision du gouvernement concernant Notre-Dame-des-Landes, avec les conséquences qu'elle entraînera, qui va marquer profondément l'actualité des prochains mois.

Le rapport des médiateurs souligne deux gros inconvénients qu'il y aurait à abandonner le projet initial – la construction d'un nouvel aéroport – pour se replier sur l'agrandissement de l'aéroport existant à Nantes. D'une part, le non-respect du résultat du référendum réalisé le 26 juin 2016 sur la question, et par conséquent à leurs yeux un déni de démocratie ; d'autre part, dans le même esprit, un décision allant à l'encontre des vœux de la majorité des élus locaux.

Or, la démocratie, les dirigeants s'en foutent, et les élus locaux du genre Jean-Marc Ayrault, ils ont leur avenir derrière eux, ce sont des *has been* aux yeux de Macron. Le Drian l'a bien compris, qui vient de tourner casaque !

Les dés sont donc jetés en ce qui concerne la décision strictement aéroportuaire. Mais il y a le « reste », et ce reste qui nous intéresse et nous concerne au premier chef, c'est : « Que va-t-on faire de la ZAD ? » Des voix multiples venues de la presse, des rumeurs policières, des déclarations d'hommes et de femmes politiques, tout en réclamant à cor et à cri le retour immédiat à l'ordre et au droit, évoquent la perspective d'une véritable guerre, genre Vietnam pour parler aux plus anciens. Une guérilla que compteraient mener des occupants « violents » prêts à tout et même à mourir, et qui, à cause des indécisions du gouvernement précédent, auraient eu tout le temps de s'y préparer militairement en confectionnant avec les moyens du bord des instruments sophistiqués de défense. Face à ce déferlement de fantasmes, des occupants ont, à juste titre, répondu que la force et l'âme de la résistance seront les dizaines de milliers de gens qui, de la région ou de tout l'Hexagone, se sont mobilisés au cours des années passées et demeurent disposés à défendre la ZAD, sur place ou par des actions décentralisées.

Il y a là à la clé le risque pour le pouvoir de produire une crise politique majeure. Le veut-il ?

Ayant pour l'instant le vent plutôt en poupe, il n'est pas certain que Macron tente une telle aventure, mais quoi qu'il en soit nous devons anticiper, ne pas nous laisser surprendre, remobiliser autour de cette question toutes celles et ceux qui ont ressenti de la frustration, après la faiblesse de la mobilisation contre la loi travail, et qui pourraient tenir là une occasion de revanche.

C'est tout l'enjeu de la manifestation prévue le 10 février prochain, qui devra montrer que l'affrontement est avant tout politique, même si des aspects « militaires » s'y mêlent.

Un mois pour réactiver les comités de soutien, remobiliser les réseaux, informer encore et encore sur le sujet...

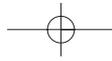
Comme nous l'avons souvent répété, nous ne sommes pas face à une simple question d'avions : nous sommes contre l'aéroport ET son monde. Il ne s'agit pas non plus seulement pour nous de légitimer des initiatives alternatives sur le terrain, ni de faire croire qu'on pourrait construire un îlot communiste sur quelques hectares, mais de faire apparaître le sens politique de l'affrontement contre un Etat qui fait flèche de tout bois dans la mise en place d'une gestion de plus en plus bonapartiste en renvoyant les pauvres dans les cordes (*voir pp. 15-17 dans ce numéro*) et en engraisant les riches. Un Etat qui installe une république policière modernisée et adaptée aux nouvelles formes de développement du Capital, adossé à la mondialisation ainsi qu'à la cybernétique et aux technologies dites « nouvelles ». NDDL est un point focal qui doit être envisagé comme une possibilité de faire plus ou moins reculer le gouvernement. C'est d'ailleurs ainsi que lui-même l'entend.

La brèche envisageable ouvrirait des portes vers d'autres possibles pour l'instant dans l'impasse, comme les luttes menées contre la loi travail, évidemment, mais aussi contre le nucléaire (*voir pp. 23-25*). Cela permettrait à la base de la société de relever la tête et de ne pas se laisser confisquer des questions dites « de société » (telles que les rapports hommes-femmes/harcèlement, *voir pp. 4-7* par les politiques, les people, les universitaires).

Sachons également tirer quelques leçons : si les choses ne vont pas comme nous le voulons, ce n'est pas seulement à cause de traîtres, de salauds, de réformistes, de politiciens véreux ou non, de récupérateurs... c'est aussi parce que nous ne sommes pas assez attentifs aux mécanismes de reproduction de la domination. Et le pouvoir, quel qu'il soit, sait s'y prendre pour les mettre en marche, ces mécanismes. Par exemple, comment échapper, à la ZAD, au retour de la notion de propriété, qui pourrait être le coin enfoncé dans la solidarité ? Mais restons optimistes !

OCL Poitou

La ZAD n'est pas à eux !



social

HARCELEMENT

De la fac de médecine de Caen à... #balancetonporc



A la dernière rentrée universitaire, un « Web » que l'on ne trouvait pas sur les ordinateurs a été interdit à la fac de médecine de Caen. Annoncé comme un « week-end de bienvenue », c'était en fait un « week-end de bizutage ». Puis il y a eu la dénonciation massive de harcèlements sexistes et d'agressions sexuelles, aux Etats-Unis et en France...

Les L3, étudiant(e)s en médecine de troisième année à Caen, avaient prévu ce « week-end de bienvenue », les 28 et 29 octobre, pour « accueillir » les deuxième année, mais les festivités version 2017 ont été annulées par le président de l'université. Il s'agissait par cette mesure, d'après lui, de « remettre les choses à plat ». Un collectif composé du Collectif féministe (présent sur la fac, mais pas que là), de SUD Education et du SL Caen (Syndicat de lutttes, Solidaires étudiants) avait en effet dénoncé, dès janvier 2017, des comportements abusifs lors des soirées de médecine (il

a obtenu le retrait d'une affiche annonçant le gala de médecine où on voyait une femme nue, ensablantée, ligotée sous les regards, les sourires et les verges d'un attroupement) ainsi que le bizutage qui se pratiquait durant ce Web, joliment enrubanné par le mot « bienvenue ». Après avoir recueilli nombre de témoignages et documents probants, ce collectif avait adressé le dossier à la présidence de la fac et au rectorat. Un ensemble de pièces accablant : vidéos, photos, etc., montrent que le parcours d'« intégration » proposé était jonché d'humiliations à caractère sexuel et sexiste. Le parquet de

Caen a ouvert une enquête après le signalement de dérapages lors du Web 2017.

Les soirées très folklores de la « corpo »

La corpo est l'association qui organise la vie étudiante et, par là même, ces soirées pleines de délicatesse. Après une semaine de silence, elle s'est exprimée sur Twitter pour condamner « avec fermeté toute forme de violence quelle qu'elle soit, physique, morale ou sexuelle ». Il faut dire que la pratique du bizutage est interdite par la loi de 1998 :



« le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaires et socio-éducatifs » est passible de six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende. Le dossier réalisé par le collectif révèle pourtant des secrets Facebook de cette corpo qui contredisent ses déclarations.

On y trouve par exemple une soixantaine de « commandements » qui sont autant de défis à relever pour être accepté(e) dans le milieu clos des carabins. Au bas de l'échelle de ces défis qui rapportent des points : payer un sandwich à un clochard ou faire don de son sang dans un centre de transfusion ; mais, parmi les plus « cotés », on trouve des instructions telles que « toucher les seins ou donner des fesses à des inconnues »... Ces défis à relever pour intégrer la corpo de Caen et lui « faire honneur » traduisent les fantasmes de « mecs hétéros » : « 50 points pour qui saute une vierge » et, mieux, en filmant la scène. Il s'agit de réduire les femmes à des objets sexuels de plaisir ou de rigolade.

La corpo s'est évidemment refusée à « polémiquer sur des contrevérités » et elle a rappelé l'aide qu'elle apporte en « proposant un nombre incalculable de photocopies de cours aux étudiants, en organisant des événements sportifs, des campagnes de don du sang, des Téléthon, etc. ». Mais, en matière de photocopies, le collectif féministe, SUD Educ et le SL Caen ont révélé que l'un des commandements de la corpo incite, contre quelques points, à photocopier seins, fesses ou autres pour « décorer » les murs comme autant de trophées.

Bien sûr, à la lecture des témoignages recueillis, on pourrait penser qu'ils ou elles n'étaient pas « formellement » obligé(s) de le faire – mais comment dire non, comment résister seul(e) dans ce milieu ultracompetitif et méritocratique sans être aussitôt mal vu(e), et rejeté(e) parce qu'on n'a pas accepté les « valeurs » ou les us et coutumes

d'un monde où prédominent les comportements machistes ? La quête d'une valorisation de soi et d'une intégration pousse les plus zélé(e)s à « ramper dans la merde, les tripes ou les viscères de poisson et manger de la pâtée pour chiens ». Voilà la bienvenue que souhaitent leurs aîné(e)s de L3 aux étudiants de deuxième année – mais, comme le souligne la corpo, elle n'oblige personne à s'y soumettre, hein.

Domination masculine et hiérarchie sociale

Cette pratique du bizutage a soudain mis en relief le milieu réactionnaire et bourgeois qui va des apprentis carabins aux mandarins installés. Un milieu où la hiérarchie du corps médical s'impose encore lourdement, comme à l'hôpital, alors que dans le même temps la valeur sociale des médecins s'étiolle dans la société. Le médecin de famille, de campagne se raréfie. Il cède la place au « spécialiste » ou à des déserts médicaux. Tandis que, dans les cliniques ou les hôpitaux, l'image des pontes médicaux est écornée par leurs liaisons scandaleuses avec les trusts pharmaceutiques ou les dessous-de-table qu'ils demandent aux patients.

Ce petit monde qui vit en vase clos reproduit donc la logique du système capitaliste et patriarcal : dominer, humilier et exclure. C'est une façon de réguler la norme, et ainsi de faire accepter l'ordre établi pour le perpétuer. Car la misogynie et les modes de fonctionnement des jeunes carabins ne resteront pas cantonnés aux bancs de la fac de médecine : ils les conserveront dans leur pratique médicale au quotidien, en profitant toujours plus des rapports hiérarchiques, à mesure qu'ils gagneront de l'ancienneté.

On retrouve de plus ce genre d'attitude envers les patients, et surtout les patientes. Comme vient de le souligner *Le Livre noir de la gynécologie* de Mélanie Déchalotte, « tout au long de leur vie, les femmes mettent leur corps entre les mains des gynécologues. Paternalisme, sexisme, examens brutaux, paroles déplacées ou culpabilisantes, humiliations, absence de consentement, épisiotomies superflues, déclenchements abusifs... ». Et cette « maltraitance médicale, perçue comme inhérente à la condition féminine », est à dénoncer plus largement qu'en matière de gynécologie.

Dans les hôpitaux, le sexisme hard et la culture du viol entretenus dans les corps et les internats cède la place au sexisme ordinaire, plus soft et diffus, du quotidien, où les subalternes n'en sont pas moins méprisé(e)s ou ignoré(e)s. Au mieux s'instaurent avec les infirmières et les aides-soignantes des rapports paternalistes et infantilisants. Les carabins et leurs apprentis trouvent



naturellement des alliés de circonstance chez leurs collègues masculins, quelle que soit leur place à l'hôpital, simplement pour affirmer une domination masculine sur les femmes. Comme nous le confirme Martin Hirsch, le directeur des hôpitaux de Paris (France Inter, le 27 octobre), le harcèlement sexuel est « un problème à l'hôpital » mais il ajoute aussitôt pour atténuer son propos : « Ses acteurs ont toujours eu du mal à faire la différence entre la plaisanterie lourdingue et le harcèlement. » Les femmes qui s'expriment et libèrent leur colère avec force sur le Net ou ailleurs depuis l'affaire Weinstein savent faire cette distinction qui échappe apparemment à ces « acteurs ».

Fric, pouvoir et sexe

De Normandie en Californie, les ressorts sont en effet les mêmes : le bizutage caennais comme les pratiques de Weinstein en disent long sur ce système dont l'un des ressorts est la domination sur l'autre – que ce soit les femmes ou les homos.

Harvey Weinstein, ce producteur pourvu de 150 millions de dollars, usait et abusait de son pouvoir à Hollywood. Comme tout seigneur se croyant intouchable, il imposait un droit de cuissage à des femmes en quête de travail ou de réalisation de leur rêve de devenir actrices. Certaines ont acquis une notoriété, mais à quel prix ? Comme très souvent, quels que soient les milieux professionnels et familiaux, un silence complice ou contraint a permis à Weinstein de continuer son plaisir prédateur. La dénonciation de ses forfaits a été un déclic qui a libéré avec une force surprenante la parole de nombreuses femmes opprimées et agressées aux Etats-Unis.

En France, c'est sur #balancetonporc que des femmes ont réagi pour dénon-

LE COLLECTIF NATIONAL POUR LE DROIT DES FEMMES RAPPELLE QU'EN 2016 :

123 femmes ont été tuées, soit 1 tous les 3 jours, par leur compagnon ou ex.
238 femmes sont chaque jour violées et encore plus de mineures.
225 000 femmes ont été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex.
32 000 subissent les deux.
19 % portent plainte, soit moins d'une femme sur cinq.
8 % déposent une main courante.
2 % des violeurs sont condamnés.
Aux violences physiques s'ajoutent les blessures psychologiques pour 66 % de ces femmes.



cer en nombre le harcèlement sinon les viols subis à un moment ou un autre de leur vie professionnelle ou familiale. Les douleurs qui ont déferlé là, tel un tsunami, dévoilent les violences sexistes, verbales ou physiques, et montrent ce qu'ont à subir en général les femmes dans notre société. Cette explosion de la parole, à la fois unique et multiple, traduit la profondeur du silence dans lequel elles sont enfermées. La difficulté qu'il y a à dénoncer les harceleurs et surtout les violeurs, face au mur qui se dresse le plus souvent contre leurs témoignages pour les étouffer, les maintenir dans le non-dit.

Les affaires ultramédiatisées, et jetées en place publique, comme celle de Weinstein aujourd'hui – après celles de Dominique Strauss-Kahn, Denis Baupin ou Gérard Tron en France –, pointent la persistance des rapports de domination de ces hommes de pouvoir sur les femmes. Mais jeter quelques noms de personnalités prédatrices en pâture ne permet-il pas au pouvoir en place – tenu par des hommes, le plus souvent – de détourner tout réel débat sur le sujet ? Loin de n'être le fait que de célébrités, le harcèlement est une oppression multiple et sournoise engendrée par le système capitaliste et patriarcal lui-même. La domination masculine, qui est enracinée dans la sphère familiale, concerne toutes les couches sociales. 80 % des viols ont lieu dans l'entourage immédiat des victimes et sont le fait de proches, protégés par la loi du silence (voir encart 1). C'est pourquoi on ne peut combattre le problème de fond du harcèlement ou de la culture du viol en les circonscrivant et les réduisant aux « mauvaises actions » de quelques figures politico-médiatiques.

Alors, s'il faut nous féliciter de la libération de la parole des femmes qui permet d'exposer au grand jour le combat à mener contre les oppressions sexuelles, nous ne devons pas perdre de vue les limites du Net, où la dénonciation pétitionnaire peut rappeler des temps obscurs de la délation conduisant à des lynchages populaires sur la place publique. Comme celui qu'ont subi les femmes rasées à la Libération.

Il faut garder à l'esprit la façon dont dernièrement, dans la petite bourgeoisie néoconservatrice de gauche, certains ont utilisé les appels à dénonciation sur la place publique pour régler leurs différends politiques : d'ignobles attaques contre Edwy Plenel et Mediapart, via l'affaire Tarik Ramadan, ou des accusations d'antisémitisme contre Gérard Filoche, via un Tweet qu'il a malencontreusement relayé. Ces règlements de comptes s'inscrivent dans la logique de ce qui se passe aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne.

Cette parole libérée des femmes peut-elle dépasser le cadre individuel

du Net, de l'anonymat des réseaux sociaux ? Cela d'autant plus que les institutions s'empressent toujours d'étouffer les cris libérés pour mieux les récupérer, à défaut de les réprimer. Ne voit-on pas déjà, de la part de certaines femmes, une demande pressante faite à l'Etat macronien de légiférer, de déclencher un plan ORSEC en la matière, alors que depuis des décennies les mesures prises par les gouvernements successifs contre le sexisme sont restées inopérantes ?

Si la dénonciation d'individus aux pratiques rétrogrades s'impose, pour que les femmes échappent à l'enfermement victimaire auquel elles sont assignées, cela n'enrayera pas ce système où les valeurs de l'argent et du pouvoir sont légitimées et célébrées. S'en contenter, en termes de justice ou d'égalité, sans qu'il y ait une remise en cause des structures patriarcales et capitalistes sur lequel il repose ne peut conduire qu'à une « libération » sous tutelle.

L'aspiration émancipatrice vers l'égalité entre les hommes et les femmes ne peut se concrétiser tant que subsistent les rapports d'exploitation et de domination que nous impose le système. Ce combat n'avancera donc réellement que si celles et ceux qui les subissent parviennent à s'unir dans une même lutte pour s'en émanciper.

Super-Macron, le sauveur des femmes harcelées

Comme François Hollande avait su se saisir de l'émotion soulevée par l'attentat contre *Charlie Hebdo*, Emmanuel Macron surfe sur l'émotion suscitée par les cris, la colère et le ressenti de cette libération de la parole des femmes. Profitant de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, il proclame « grande cause » du quinquennat la lutte contre le harcèlement. Sollicité par certaines féministes, il se présente comme l'indispensable et incontournable soutien de la cause féministe et appelle à une minute de silence pour rendre hommage aux 123 femmes tuées sous les coups de leur conjoint ou de leur ex en 2016. Il annonce ensuite un certain nombre de mesures qui permettront aux médias de souligner son action, avant de passer à une autre actualité – reléguant ainsi, à défaut de les faire taire, l'écho de ces paroles libérées. Parmi ces mesures : allonger le délai de prescription pour les crimes sexuels sur mineurs de 20 à 30 ans ou fixer l'âge du consentement sexuel à 15 ans... cela ne coûte rien ! Par ailleurs, le budget du secrétariat d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes reste, avec ses 30 millions d'euros, le plus petit budget ministériel, alors que le candidat Macron avait promis un ministère des

droits des femmes, la parité, etc. Le constat est sans appel : les annonces présidentielles sont de la « com ». Les multiples et diverses associations qui viennent en aide aux femmes dans leur quotidien n'auront toujours pas les subsides leur permettant d'assurer pleinement leur tâche car elles demeurent soumises au couperet de l'austérité.

« Promouvoir l'égalité par l'éducation dès la plus petite enfance », voilà une autre « préoccupation » du Président. Mais où sont les moyens humains et financiers nécessaires pour ce faire, alors que les coupes budgétaires frappent les secteurs éducatif et social ? Macron propose aussi que les femmes victimes puissent déposer plainte directement à l'hôpital, sans avoir à passer par la case commissariat. Outre le fait que cette possibilité existe déjà, encore faudrait-il, pour assurer un accompagnement sérieux, mener une autre politique de santé. Les « unités de prise en charge psycho-traumatiques » préconisées seront une coquille vide tant que l'austérité budgétaire sera le lot de l'hôpital : les restrictions, baisses de moyens, fermetures de lits et suppressions de personnels constituent un « harcèlement antisocial » qui, au quotidien, conduit des salarié(e)s à se suicider. Dans un rapport de mai 2017 sur l'accueil et les soins apportés aux femmes victimes de violences, l'Inspection générale des affaires sociales notait une prise en charge « très insuffisante » des femmes faute de moyens financiers et humains, d'organisation et de formation. Elle proposait de créer « une enveloppe de 15 à 25 millions d'euros par an » au profit des hôpitaux afin « de mieux soigner les femmes blessées et traumatisées ». L'inverse de la politique menée.

Quant au harcèlement qui sévit dans le monde du travail, là où règnent le sexisme et la domination masculine, le « Jupiter de l'Elysée » issu du capital

ALLÔ LE 3919 !

Ce numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences (multiples et diverses) fonctionnait déjà bien avant l'affaire Weinstein, ou #balancetonporc. En 1992 a été créé le service téléphonique national Violences conjugales – femmes infos services. En 2007, ce numéro d'écoute anonyme et gratuit est devenu le 3919 Violences femmes info. En 2014, sa mission a été élargie à toutes les formes de violences à caractère sexiste subies par les femmes. En 2016, il enregistrait 61 000 appels. En 2017, il a connu une hausse de 27 % à la suite de l'affaire Weinstein : 5 717 appels en octobre, contre 4 510 en septembre. Selon *Ouest-France*, tous n'ont pas pu être traités « faute de moyens ».



et ancien de la finance juge suffisant l'arsenal juridique déjà existant. C'est dans ce monde du travail que 5 % des viols sont commis et que 20 % des femmes sont victimes de harcèlement sexuel, mais pas un mot contre les petits ou les grands chefs, les employeurs ou tous ceux qui disposent d'un quelconque pouvoir dans l'entreprise de par leurs fonctions et en abusent, confortés par l'ambiance machiste générale. Il est pourtant reconnu que les personnes qui dénoncent les attitudes de harcèlement sont au mieux déplacées dans une entreprise, au pire licenciées. Avec les nouvelles mesures contre le code du travail prises par ce Président qui « défend » la cause des femmes, celles-ci auront encore moins d'outils pour dénoncer et se défendre individuellement ou collectivement. Prud'hommes, inspection du travail, comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail : autant d'outils aux moyens réduits sinon supprimés alors qu'ils permettaient en principe au moins une défense salariale. Qu'attend donc ce Président prétendument à l'écoute des femmes et qui aime tant gouverner par ordonnances pour obliger les patrons à respecter l'égalité des salaires ? Quand a-t-on vu un patron condamné pour discrimination salariale ?

La domination sexuelle est intrinsèquement liée à la violence de l'exploitation contre les travailleurs, et cette violence est plus forte encore lorsqu'il s'agit des travailleuses car elles subissent non seulement le sexisme de la hiérarchie mais aussi celui de leurs collègues hommes. 80 % des salariées se disent confrontées à des attitudes et comportements sexistes : comment pourrait-on faire disparaître ce harcèlement lié à leur sexe sans qu'ait disparu le harcèlement social et économique érigé pour les besoins du capital en modèle de management ?

Des annonces pour faire oublier la politique antisociale

Le 13 octobre, de New York, la journaliste Sandra Muller a lancé son #balancetonporc (encart 2), inspirée par le déballage que suscitait l'affaire Weinstein. Elle a déclaré dans *Libération* « avoir voulu créer un effet similaire à celui de Weinstein ». Effet réussi. Elle a aussitôt été relayée par d'autres féministes, dont Caroline De Haas et sa pétition demandant à Macron « de décréter aussitôt un plan d'urgence contre les violences sexuelles ». Il n'en fallait pas plus au Président et à ses communicants pour annoncer une nouvelle loi contre le « harcèlement de rue » et la création en 2018 d'une « police de sécurité du quotidien » qui serait chargée d'opérer dans les transports (trains, bus, métro), mais sans en définir les moyens. Cette police a été dénoncée par

des chercheurs dans *Libération*, le 26 septembre, parce qu'elle viserait en premier lieu « les jeunes hommes des classes populaires et racisés », qui subissent déjà plus que d'autres les contrôles policiers et les violences des forces de l'ordre. De fait, le pouvoir surfe sur la dénonciation du harcèlement pour élargir le contrôle policier, il profite du cri de femmes en colère pour étouffer les résistances contre sa politique de répression sociale de classe.

Il est à noter comment des associations féministes et des éditorialistes ont séparé, fragmenté cette libération de la parole des femmes en la cantonnant aux réseaux sociaux et à la politique sociale et économique de Macron. Ce dernier, avec ses ordonnances imposées contre le code du travail, sa pérennisation de l'état d'urgence dans la loi, etc., reste empêtré dans son image de Président des riches et des patrons – pas encore détesté, comme Sarkozy ou Hollande, mais raillé et discrédité malgré tout. Quelle est donc bienvenue pour lui, cette petite bourgeoisie culturelle et intello qui demande son intervention ! Quelle aubaine s'il peut par là redorer son image, agréger autour de lui cette nouvelle clientèle désemparée et plus préoccupée par le genre, le bio, le climat ou l'identitaire que par l'ensemble des répressions sociales ! Cette clientèle, qui a « réussi » sur le plan social, se contente d'une demande d'égalité et de justice pour soi, au lieu de chercher à promouvoir le désir collectif d'émancipation.

Entendons-nous : il ne s'agit nullement ici de minimiser cette parole né-

cessaire des femmes harcelées, et encore moins d'ignorer les blessures qui sont les leurs. Il ne s'agit pas non plus de minimiser le mépris et le silence qu'elles ont eu à affronter, ou le combat qu'elles ont mené. Non ! Il s'agit de mettre en garde contre les illusions réformistes que certaines féministes entretiennent, par naïveté ou par appartenance de classe, et qui les poussent à faire appel à l'Etat plutôt que de nourrir des projets réellement émancipateurs – comme, en d'autres temps, l'ont fait Alexandra Kollontaï ou Emma Goldman (1). De plus, si les réseaux sociaux peuvent accompagner un cri, une colère, devenir un point de ralliement et faire le buzz, on observe vite leurs limites : les manifestations #metoo appelées contre le harcèlement sexuel, le 29 octobre à Paris et dans d'autres villes en France, n'ont ainsi rencontré que peu d'échos.

Il n'empêche que des femmes ont pris la parole pour dénoncer avec force les violences sexistes, et que, si celles-ci ne sont pas une fatalité, ce ne sont pas les réformes annoncées par le pouvoir, si elles voient vraiment le jour, qui les feront disparaître. Au lieu de les attendre ou de baisser les bras, nous devons tenter de construire un rapport de forces qui pourra imposer un réel changement. Ce n'est qu'en nous auto-organisant, en collectivisant nos luttes et revendications, que nous aurons une chance de changer cette société.

MZ, 18/12/2017

1. Lire « Les femmes dans la révolution russe » dans le hors-série de *Courant alternatif* sur le centenaire de cette révolution.





Explosons les codes sexuels !

Témoignage d'une ancienne du FHAR

Née en 1947, Lola Miesseroff a pris dès sa jeunesse une part active à la critique et aux luttes sociales. Son engagement, notamment dans le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) au début des années 1970, apporte un éclairage bienvenu sur la période actuelle, à l'approche des 50 ans de Mai 68¹.

Lola : Dès l'enfance, j'ai été très entourée d'homosexuels. Mes parents avaient un camp naturiste de l'espèce, disons, libertaire, et il y a toujours eu pas mal d'homosexuels hommes et femmes dans cet environnement-là². (...) J'étais extrêmement accoutumée à la non-catégorisation de l'orientation sexuelle. Qu'on puisse être avec une fille ou avec un garçon à certaines époques de sa vie, voire simultanément, ça me paraissait tout à fait normal. (...)

Très tôt, j'ai été ce qu'on appelle une « fille à pédés ». Mon père disait : « Il y a sainte Rita des voyous, et il y a sainte Lola des pédés. » J'ai été par ailleurs très jeune plutôt avertie des choses du sexe : ma mère était au Planning familial, militait pour l'avortement, et régulièrement il y avait des femmes qui venaient chez nous pour se faire avorter (...), et après elles restaient se reposer à la maison. J'ai donc su très tôt ce qu'était l'avortement. Et très tôt, que le plaisir féminin n'était pas forcément au rendez-vous des rapports sexuels. (...)

A Aix-en-Provence, étudiante, je me suis retrouvée étroitement liée avec tout un milieu mélangé, homo et hétéro (...).

G.D. : En quelle année ?

Lola : En 1965. On est à la fac. Avec déjà tout ce *background* de garçons et de filles homosexuels. J'avais toujours plus ou moins un petit copain, qui parfois était bisexuel, parfois pas. (...) On faisait beaucoup de provocation sexuelle, de la provocation en général. On emmerdait tout le monde, on était subversifs, mais sans avoir un grand discours politique autour. Parmi nous, certains sont ensuite devenus maoïstes de la tendance la plus dure, il y avait même un althussérien, moi j'étais vaguement anar. Mais on se rendait bien compte que ce monde n'était pas fait pour nous. On haïssait ce monde complètement. (...) Il y avait beaucoup de copains qui étaient issus de milieux prolos, auxquels le milieu homosexuel avait généralement apporté un vernis de « bonnes manières ». (...)

Autour de nous il y avait une ou deux michetonneuses de Marseille, et deux gigolos. Parfois, c'étaient même de jeunes bourgeoises qui michetonnaient. (...) Le milieu de la prostitution – pas celui, plus ou moins classique, avec des mags – était mêlé au nôtre. J'étais aussi



habituee au travestissement. J'étais par exemple très copine avec un grand balèze qui faisait à l'époque ce qu'on appelait du *travolo burlesque* sous le nom de Lady Jane. Il s'appelait Jean. C'était ce qu'on appelle aujourd'hui une drag-queen, mais drag-queen juste pour les spectacles ; le reste du temps, il était juste homo et habillé en garçon... Je le rencontrais parfois avec son père et son frangin, un bon macho marseillais... Visiblement, entre eux il n'y avait aucun problème.

Moi j'étais totalement désespérée de ce monde, je ne voyais pas ce que j'allais en faire. Je ne voulais pas aller à la fac, je méprisais les étudiants, je trouvais ça dégueulasse... Et puis on vivait comme si le jour n'existait pas, comme si on allait mourir demain, on restait toute la journée à dormir volets fermés.

Mai 68 et la polysexualité

G.D. : Tu n'étais pas ce qu'on aurait appelé « politisée ».

Lola : Si. Mais pas dans des groupes. Pas dans des théories ou des idéologies. D'abord parce que j'étais fortement antisoviétique et antistalinienne. Mes parents étaient tous deux des Russes réfugiés, et mon père avait vécu en Union soviétique jusqu'en 1925. J'avais lu Kravchenko, j'avais lu des tas de trucs sur l'URSS, mais aussi des trucs sur la guerre d'Algérie, comme *La Question*, d'Henri Alleg³. (...)

Et tout d'un coup, c'est Mai 68, l'es-

poir arrive. Je me dis : « Vivre la nuit, ça sert plus à rien ! » Tout ce que j'avais refusé, je pouvais le rejeter maintenant de façon plus raisonnée. J'ai même annoncé à mes parents, en avril 1968, que je quittais la fac. En 1967, j'avais déjà lu *De la misère en milieu étudiant*, puis, début 1968, Debord et Vaneigem. Evidemment, j'avais été plus séduite par Vaneigem que par Debord. J'avais lu des anars. (...) Je ne connaissais pas beaucoup Marx, pas encore ses œuvres de jeunesse... pas encore les concepts de soumission formelle / soumission réelle, je n'avais pas compris que c'était ça le spectacle, je n'avais pas fait le rapport entre les deux. J'avais donc repéré tout ça, j'avais écrit pour avoir un numéro de *l'Internationale situationniste* (IS)... Mais j'étais toute seule, avec ma copine de l'époque, que j'avais convertie à ça. J'étais isolée avec mon IS sous le bras, mes Vaneigem, etc. Je n'étais pas pro-situ, ça n'existait pas, mais enfin j'avais trouvé ma maison politique, si l'on peut dire. C'a été vraiment fondateur. (...) Mais, quant à me définir, je ne pouvais pas dire autre chose qu'anar, à l'époque – mais pas copain avec les gens de la Fédération anarchiste –, et aussi en plein accord avec les idées des situationnistes.

Toujours à Marseille, on se retrouve dans des trucs de sexe en groupe, mais pas programmé du tout, ce ne sont pas des partouzes. C'est tout le monde avec tout le monde, homos et hétéros mélangés – j'y ai même rencontré un de mes grands amours, qui est arrivé avec un garçon et est reparti avec moi. On a une sexualité de plus en plus débridée et drôle, extrêmement tendre et amicale. (...)

A Paris, à la rentrée 1970, on s'installe en groupe, à une dizaine, dans un appartement de trois pièces : deux chambres à coucher et une pièce où il était interdit de dormir, réservée aux gens qui passaient la nuit à discuter. On était pour ce qu'on appellera la polysexualité. Nous, on disait pansexualité, mais on n'était pas zoophiles, ni pédophiles, pas plus d'ailleurs que sado ou maso. D'autres appartements se créent, on circule, tout ça se mélange, on a des discussions des nuits entières, on participe à des manifs, toujours en bande, avec l'idée qu'on n'est pas une communauté : car la communauté, c'est la communauté de la misère. Nous étions en

1. Une version plus longue de cette interview se trouve sur le site ddt21.noblogs.org. A paraître, en janvier 2018 chez Libertalia, Voyage en outre-gauche. Paroles de francs-tireurs des années 68, de Lola Miesseroff.

2. Sur le père de Lola, lire : Oxent Miesseroff, Au maquis de Barême : souvenirs en vrac (Egrégores, 2006).

3. J'ai choisi la liberté, de Viktor Kravchenko, est une dure critique de l'URSS : en pleine guerre froide, sa traduction française, en 1949, donne lieu à des polémiques et à un procès retentissant, le PC accusant Kravchenko d'être un menteur payé par les Américains. La Question (1958), d'Henri Alleg, anti-colonialiste et aussi longtemps cadre du PCF et stalinien, dénonçait la torture en Algérie, qu'il avait lui-même subie.



groupe pour pouvoir être actifs ensemble. C'était une période d'effervescence d'idées, de discussions, d'actions et de sexe absolument intensive. Et évidemment, là-dedans, nos copains qui étaient homos à la base étaient plus particulièrement impliqués dans le combat pour la fin de la répression de l'homosexualité. Comme on était aussi dans le combat contre l'oppression des femmes.

La période MLF et FHAR

Lola : Première étape. Début 1971. Une copine nous a invités à une réunion du MLF. On y va, toute la bande, mais les garçons sont obligés de rester au bistrot à côté. Et nous on y va, à trois filles, avec cette copine. On commence par dire : « Excusez-nous, mais nous, on vit en groupe avec des garçons dont certains sont homosexuels, d'autres le sont moins, etc., notre but c'est pas de nous séparer des garçons pour mener ce combat. – On ne remet pas en cause la non-mixité. – Ah bon... » Déjà on commence à tirer la gueule. Là-dessus on se regarde un peu : « Putain, qu'est-ce qu'on est mal habillées, qu'est-ce qu'on a l'air pauvres, les filles. » Effectivement, on avait l'air de souillons par rapport à toutes ces jeunes femmes. Et on entend des énormités comme : « Je suis homosexuelle par choix politique » ; et là, l'une de nous hurle (je crois que c'est moi) : « Et pas par plaisir, imbécile ! »

Là-dessus, on apprend que se crée le FHAR. Evidemment, (...) on se jette là-dedans à corps perdu, parce que, ce qui nous plaisait, c'est que ce n'était pas un front de libération homosexuelle, mais un front homosexuel d'action révolutionnaire. On pensait de même pour le MLF : c'est bien que des groupes s'organisent autour de causes spécifiques, à condition qu'ils ne soient pas appelés à perdurer, qu'ils soient appelés à se fondre dans la révolution, d'autant que la révolution allait avoir lieu demain. On trouvait bien que le MLF existe, mais à condition qu'il soit un outil spécifique dans un ensemble plus large, et qu'il soit mixte ; on trouvait bien qu'il ait le FHAR, mais à condition qu'il soit également mixte.

G.D. : Mixte, c'est-à-dire ouvert aux hétéros aussi ?

Lola : Oui, ouvert à tous. D'ailleurs, le FHAR, au début, prônait la polysexualité. A cette époque-là, on a un appartement, rue Charlemagne, où dorment et habitent périodiquement plein de gens, et le lieu devient une sorte d'annexe du FHAR. C'est là que je rencontre le très jeune homme qui deviendra plus tard Hélène Hazera. Au FHAR, il y a des comités de quartier, on crée celui du Marais. Le Marais était, à l'époque, un quartier populaire où on parlait yiddish à tous les coins de rue, et dont rien ne laissait présager qu'il serait un jour le



Pandora band

lieu de la marchandisation de l'homosexualité. (...) On était tout le temps en train de proclamer notre sexualité libre. Je me souviens, je me promenais à poil sous une soutane avec de grandes bottes : une soutane fait une robe magnifique. Bref, on était dans une provocation tous azimuts permanente. (...) [Avec des actions] du genre foutre le bordel dans le ghetto [homo : raser les murs et compagnie]. (...) Les boîtes homos, par exemple. Venir devant les boîtes et dire aux mecs : « Sortez de là ! » D'autres actions aussi. Un jour, on apprend qu'il y avait des cassages de gueule de pédés aux Buttes-Chaumont. Une partie de mes copains y vont. Tout à coup, les casseurs de pédés se retrouvent face à une armée de folles hurlantes – parce que même ceux qui n'étaient pas folles en rajoutaient – qui leur ont cassé la gueule proprement⁴. Et ça c'est une belle action. Aller casser du casseur de pédés. Aller faire du scandale dans les ghettos.

G.D. : Le FHAR a cette réputation d'AG très confuses, de lieu de drague et de baise.

Lola : Surtout à la fin du FHAR.

G.D. : Donc après votre départ.

Lola : En fait, ça ne se passait pas vraiment dans l'AG, pour ce que j'en ai vu. Parfois, il y en avait qui allaient baiser dans les locaux... autour, aux Beaux-Arts. Dans l'AG (...), dans mon souvenir, c'était plus bon enfant qu'autre chose. J'ai pas souvenir qu'un d'entre nous ait baisé dans une AG du FHAR. Mais on pouvait flirter, on pouvait draguer, on pouvait déconner. On pouvait s'amuser, c'était quand même très ludique, les AG du FHAR, faut reconnaître. Avec, en plus, la bande des futures Gazolines, avec Hélène... ils y allaient gaiement. Leur slogan, je crois, c'était « Le fard avant tout », f-a-r-d, enfin tu vois... Hélène était extrêmement intéressée par l'IS, et d'autres aussi.

Critique et départ du FHAR

Lola : Au FHAR, assez vite, nous, on se heurte à ce qu'on a appelé les petits

chefs. C'est là qu'on fait cause commune avec ce qui sera plus tard les Gazolines. Des petits chefs dont on se rend compte qu'ils manipulent les réunions, c'est-à-dire qu'un tas de choses sont décidées à l'avance. On commence à gueuler.

G.D. : C'est qui, ces « petits chefs » ?

Lola : [Guy] Hocquenghem, Alain Fleig... (...)

G.D. : Ils avaient une ligne différente, ces « petits chefs » ?

Lola : C'étaient des gauchistes. Hocquenghem arrivait directement de chez les trotskistes. Et puis le FHAR commence à être invité dans des galeries d'art, à des trucs mondains, mais nous, on proteste : c'était retourner dans le ghetto. Mon copain Jacques Desbouit va à un vernissage et il écrit sur les tableaux exposés : « Les pédés sont des vandales. » On commence à faire du scandale, on se lie avec des gens, des garçons surtout, parce qu'il n'y avait pas tant de filles que ça.

G.D. : A ce moment-là, il y a déjà beaucoup de femmes qui sont parties ?

Lola : (...) Il y en avait encore, mais elles commençaient déjà à s'en aller. Je me retrouve d'ailleurs, à un moment donné, dans une relation amoureuse avec une fille qui m'emmène aux Gouines rouges. La catastrophe... Une caricature. T'avais vraiment les mecs et les filles. Les nanas viriles et les nanas très féminines. Et tu sentais bien que les plus viriles dominaient l'affaire. Je trouvais ça un peu curieux, ce truc séparé. On discute... Tout d'un coup, il y a un incident : il y avait eu une réunion d'un groupe du FHAR juste avant, dans la même salle. Arrive un garçon du FHAR que je connaissais, une folle d'une manière invraisemblable. Il dit : « Les filles, j'ai oublié mon manteau dans la salle. Je peux venir le récupérer ? – Ahhhh, un homme ! Dehors ! Dehors ! » Là, j'ai dit : « Vous rigolez ? ! C'est lui que vous traitez d'homme ? Excusez-moi mais, parmi nous, là, il y en a qui sont plus garçon que lui. En plus, il a un manteau à récupérer. C'est quoi ces conneries ? »

4. Cet épisode est décrit par Lola dans *Un Paris révolutionnaire (L'Esprit frappeur/Dagorno, 2001)*.

social

Je me suis levée, j'ai pris le manteau, je suis sortie avec ma copine, et on a été suivies par plusieurs filles. On est allées boire un coup avec le copain en question.

G.D. : Ceux que tu appelles les chefs, Hocquenghem... Est-ce que ça répondait à un besoin de se faire reconnaître, de se faire accepter, un désir de respectabilité ?

Lola : Non. Les artistes, Hocquenghem n'en était pas responsable, mais il l'avait accepté. Le problème c'étaient leurs habitudes bureaucratiques : ils appliquaient le comportement bureaucratique qu'ils avaient déjà chez les trotskards ou chez les maos. Au FHAR, il y avait toute une mouvance crypto-maoïste ou crypto-trotskiste. Ça se manifestait dans leurs pratiques. Laurent Dispot⁵, par exemple, il ne proclamait pas son maoïsme. Un jour, on a une discussion, tous les deux, dans un bistrot, il parlait d'organiser les homosexuels, et il a fini par me dire : « Fondamentalement, moi, je suis maoïste, je suis toujours maoïste. » Et c'était ça. C'était une manière de fonctionner extrêmement léniniste finalement, centralisatrice, directive. Quand tu as une salle, tu dois la manipuler. C'est vraiment les réflexes bureaucratiques hérités de leur passé gauchiste et léniniste. Et puis il y en avait certains qui voulaient seulement dominer, et il y avait ceux qui n'y arrivaient pas. Hocquenghem avait, lui, un charisme phénoménal, il était extrêmement brillant. Mais, en même temps, le FHAR était un grand lieu de rencontre, d'expériences et de pratiques partagées, c'est vrai que c'était une libération terrible.

Et puis se passe une seconde fracture, plus théorique. Il commençait à y avoir un discours affirmant que l'homosexualité était forcément révolutionnaire, comme par essence, et que la bisexualité était forcément récupérée. Hocquenghem notamment développait cette idée. Le discours de la polysexualité disparaissait ou ne sait où. Or nous étions sur une position inverse, qui était : Explosions les codes sexuels. Nous, on expliquait que ce qui nous intéressait n'était surtout pas d'être dans une catégorie d'orientation sexuelle... et puis, il n'y a pas de pédés nazis, peut-être ?! Ça nous paraissait une aberration théorique. Alors on commence à s'engueuler de plus en plus. On fait du scandale, on est rejoints par d'autres, etc., et on finit par sortir du FHAR avec un tract où on invite les gens à nous retrouver en dehors de ce qui devenait un ghetto⁶. Et notre appartement collectif devient un lieu de rencontre et un centre de discussion extra-FHAR, extra-organisation, extrêmement actif.

G.D. : Le tract Et voilà pourquoi votre fille est muette est signé par Jacques Dansette, Patrick Deregnacourt, Jacques Desbouis, Karen Gautrat, Philippe Pellen,



Jean Schwartz, Roland Simon et toi. Signer ce tract, c'était s'engager.

Lola : Comme, au FHAR, les gens signaient tous « Un du FHAR » ou quelque chose comme ça, on avait décidé de mettre nos noms et prénoms.

G.D. : Tous les signataires n'étaient pas homos, ni bisexuels, pas plus d'ailleurs que dans le FHAR : il y avait des hétéros. Une petite minorité.

Lola : Pour nous, personne n'était « hétéro » par définition, même si Philippe et Roland, par exemple, n'avaient pas de rapports sexuels avec des hommes.

G.D. : Comment votre tract a-t-il été reçu ?

Lola : Je ne sais pas quel écho il a eu au FHAR puisqu'on est partis après l'avoir diffusé, mais des gens nous ont rejoints, parce qu'on proposait justement de se retrouver en dehors du « ghetto FHAR ». (...)

G.D. : Le tract n'est pas daté.

Lola : Il est de 1971, je ne me souviens plus si c'est avant l'été ou pas.

G.D. : Donc vous êtes restés peu de temps au FHAR.

Lola : Quelques mois. On a foutu un bordel monstre. De toute façon, après, le FHAR s'est dissous très vite.

Et la lutte des classes

G.D. : Vous partez, des gens vous rejoignent. Qu'est-ce que vous faites ?

Lola : Il faut dire une chose : on vivait, depuis Mai 68, dans une agit-prop permanente. On était constamment en action, on faisait beaucoup de choses dans la rue. Pas de manière organisée, en général. On se trimbalait comme une espèce de bande noire, on volait, on se mêlait de tout, on provoquait quand ça nous prenait, comme beaucoup de gens à Paris à l'époque. On passait notre temps à mettre le bordel partout, à intervenir ; parfois on nous appelait, on se retrouvait dans une manif, sur une grève ou une action. Il n'y avait pas de séparation entre la vie et ce qu'on pourrait appeler notre action politique, mais on était quand même très axés sur la vie

quotidienne.

G.D. : Pour employer un grand mot : et la lutte des classes ?

Lola : Pour nous, ça faisait partie du truc. Quand des copains se trouvaient à travailler, on se retrouvait mêlés à ce qui pouvait se passer dans leur boîte. Moi, je faisais des enquêtes. On s'était agrégés à une espèce de regroupement informel des enquêteurs vacataires, qu'on appellerait aujourd'hui une coordination, qui se réunissait une fois par mois. Ce regroupement s'occupait de faire pour les enquêteurs, qui étaient tous des travailleurs intermittents, ce que font aujourd'hui les CAFards⁷, c'est-à-dire pondre des papiers sur comment s'inscrire à la Sécu, comment s'inscrire au chômage. Et aussi signaler les boîtes qui nous traitaient mal, leur façon d'essayer de nous entuber et comment y résister.

On faisait aussi des interventions. On allait envahir des boîtes d'enquêtes comme ESOP et Makrotest par exemple, c'est celles dont je me souviens. C'est très drôle, d'ailleurs, on nous accordait une puissance phénoménale. Une fois, le jour de l'intervention sur Makrotest, qui était à Puteaux, des copains qui étaient en train de bosser à l'IFOP entendent : « Les enquêteurs vont marcher sur l'IFOP ! », alors que l'IFOP était vachement loin de Puteaux, rue d'Aumale dans le 9^e ! On faisait peur aux patrons. On agissait là où on bossait. On n'allait pas faire les gauchistes en intervenant partout, sauf si on nous appelait. Un copain bossait quelque part, on pouvait venir lui filer un coup de main. Là où on travaillait, forcément on se battait, dès qu'il y avait la moindre occasion. C'était ça notre lutte des classes. On était quand même dans les années post-68 : la contestation était permanente. Ce qui fait que, sur le front du travail, puisqu'il fallait quand même de temps en temps qu'on travaille, même si on était anti-travail, on était très actifs.

On volait aussi beaucoup dans les magasins, on a fait des opérations « caisses ouvertes ». Souvent, c'était très spontané. On décidait une action : « On y va ! » On était tout le temps sur la brèche, puisque notre idée c'était qu'on est en groupe pour être actif. On a aidé à des avortements aussi, et à la mise à l'abri de très jeunes, l'un évadé de la DDASS, l'autre d'un séminaire ; on a accueilli toutes sortes de camarades en errance. La vie quotidienne était très importante.

L'été 1971, c'a été un « Summer of Love⁸ » incroyable. Tout le monde débarquait, ça discutait, ça baisait et ça se droguait beaucoup. Les Gazolines ont commencé à se former ; l'année d'après, on a défilé ensemble à l'enterrement de Pierre Overney⁹, avec les Gazolines habillées en veuves joyeuses.

G.D. : L'enterrement d'Overney, c'est 1972. Le FHAR commençant vers le début 1971, et vous partez...

5. Ancien de la Gauche prolétarienne, cofondateur du FHAR, plus tard journaliste et écrivain.

6. Et voici pourquoi votre fille est muette : <https://blaste-meor.noblogs.org/divers/>

7. Sur ce collectif de défense des chômeurs et « allocataires sociaux » : <https://cafard93.wordpress.com/2009/06/25/le-journal-des-cafards/>.

8. Par référence au Summer of Love des Etats-Unis, en particulier californien, de 1967, mais dominé, lui, par le phénomène hippy.

9. L'assassinat en 1972 de Pierre Overney, militant maoïste, par un vigile à Renault-Billancourt est l'occasion d'un enterrement politique auquel participent près de 200 000 personnes.

Lola : ... au bout de cinq-six mois...
G.D. : ... tout ça se passe dans...
Lola : ... un mouchoir de poche. (...)

Reich, Marx... et la régression identitaire actuelle

Lola : On s'intéressait beaucoup à Reich (...), Rühle, Korsch... tout ça, on découvre quand ça commence à sortir. Et le jeune Marx, que je connaissais très mal, les *Manuscrits de 1844*... On plonge là-dedans.

G.D. : Et le milieu dont tu fais partie, il y plonge aussi ?

Lola : Ce milieu avait un peu muté. Il y a des copains qu'on a perdus, d'autres qu'on a trouvés. L'appart commence à partir en déliquescence, les gens ne viennent plus. C'est d'autres copains, toujours de tous les genres, qui viennent chez nous. On perd une bonne partie de cette mouvance qu'on avait rencontrée autour du FHAR. Si on se croise, on est contents de se voir, mais pas de liens.

On devenait plus théoriques, et moins agit-prop parce qu'il n'y avait plus autant d'occasions de se retrouver dans des trucs d'action, même si cela arrivait encore. Par exemple, quand mon compagnon a travaillé chez Larousse, où il y a eu un plan social, il a fait un tract, qu'on a distribué. On allait dans des actions et des trucs comme ça, des manifs, et on en prenait l'initiative nous-mêmes si on avait l'occasion. Mais on était davantage dans des lectures... et dans la bringue.

G.D. : Maintenant, quel regard tu portes sur ce qui s'est passé depuis ? Le mouvement homosexuel, aujourd'hui les LGBT, tout ça ?

Lola : On a vu monter une crispation identitaire. Déjà, « l'homosexuel est révolutionnaire », c'était une catégorie identitaire. On ne savait pas que ça allait devenir une crispation identitaire générale. Les LGBT, ça commence et ça finit par la séparation : ils séparent la lutte de classes et ce front que j'appellerais plutôt vie quotidienne, la libération de la vie. Petit à petit, on a vu un abandon de la lutte des classes. Moi, ça ne m'intéressait plus. Ni moi ni mes copains. A partir du moment où ça devenait une lutte catégorielle, que ce soit les femmes, les homos ou je ne sais quoi d'autre, maintenant la race, eh bien ce n'était plus possible.

Hélène Hazera intervient régulièrement sur Facebook en disant : « Il y a des luttes en priorité. Le sort des immigrés est plus intéressant que nos histoires de binaire et non binaire, par exemple. » Elle est toujours sur des positions de classe, bien que très investie dans la lutte pour les droits des trans. Je suis bien d'accord pour maintenir ces fronts de lutte, mais pas de manière séparée. Pour moi, c'est un retour au ghetto. (...)

G.D. : Et le queer, qu'est-ce que tu en penses ?

Lola : Comment dire ? Le concept

même... je pense que tout le monde est queer, quelque part.

G.D. : Pourquoi ?

Lola : Mais parce que je pense qu'on est tous yang et yin, homme et femme.

G.D. : La polysexualité.

Lola : Oui, je suis toujours là-dessus.

Après, quand on assassine des trans, je suis d'accord pour manifester. Comme quand Kara, cette trans arrêtée pendant le mouvement contre la loi « travaille », détenue au printemps 2016 dans une prison pour hommes, est restée en plus sans hormones pendant je ne sais combien de temps... Je suis toujours concernée par la répression de ce genre de chose, mais le combat séparé, les crispations identitaires ne m'intéressent pas. Et puis on n'a jamais lutté sur la question du droit.

G.D. : Explique.

Lola : A la fois, bien sûr, j'étais contente qu'on autorise l'avortement et qu'on décriminalise l'homosexualité. Mais la lutte pour les droits n'est qu'une petite étape d'une lutte plus générale pour la libération de toutes les sexualités. Je n'ai jamais partagé l'idée que c'était là-dessus qu'il fallait se battre en priorité. Faut pas se tromper d'ennemi. Ça fait partie du combat général pour l'émancipation de l'humanité, la fin de l'exploitation. S'émanciper du travail, c'est aussi s'émanciper de la division du travail, c'est aussi du coup s'émanciper de la division sexuelle. C'est un truc plus général.

G.D. : Et finalement les droits sont garantis par l'Etat.

Lola : Bien sûr. Et nous, on ne demande rien à l'Etat ! Et donc, on n'a jamais été se battre pour des droits. La Marche des fiertés homosexuelles, la Gay Pride... D'un côté, l'affirmation de ces choses-là est forcément intéressante, mais, pour moi, une Gay Pride qui ne réunit que des gays, ou, au mieux, des gays et leurs amis... je n'ai jamais participé à ça. (...) Ils ont beau être d'accord pour que ce soit ouvert, ça reste dans la séparation de ce combat-là. Si on ne crie pas « A bas la division sexuelle ! », « A bas la société du travail ! », pour moi ça n'a pas de sens, pas le sens que moi je souhaite.

G.D. : Tu demandes beaucoup, là.

Lola : Je demande beaucoup, oui, mais... Un front LGBT contre le capitalisme, à la limite, je peux le comprendre. Un front pour la libération des LGBT ne m'intéresse pas. Comme j'ai dit au début, le front homosexuel d'action révolutionnaire, ça me va bien, mais le front de libération des homosexuels ne m'intéresse pas. J'ai toujours eu cette position-là moi et d'autres. Mes copains homos n'étaient pas définis comme des homos, mais comme des combattants parmi nous, qui se trouvaient, en plus, avoir une répression à combattre, personnellement un peu plus rude, mais qu'on entendait combattre ensemble comme on combattait aussi ma répres-

sion en tant que femme, ou ma répression en tant que travailleuse. Tout ça, pour moi, c'est un ensemble. Et j'ai bien retenu la leçon de l'IS, je suis contre la séparation, et donc je continue à avoir ce regard-là. Ça ne veut pas dire que je regarde ça avec antipathie, je comprends, mais ça m'a toujours semblé être quelque chose de contre-révolutionnaire, en fait.

G.D. : Je dirais non révolutionnaire.

Lola : Non révolutionnaire, d'accord. Mais ça peut être contre-révolutionnaire, quand tu te retrouves finalement dans des revendications démocratiques vis-à-vis de l'Etat. Même si tu le fais pour de bonnes raisons. La lutte pour les papiers pour les trans, je comprends bien, et je suis d'accord que, si on doit se battre pour que ces gens aient des papiers qui correspondent à leur apparence physique et à ce qu'ils sont réellement, c'est important de le faire ; mais je suis contre les papiers. C'est comme dans les manifs pour les sans-papiers : « Des papiers pour tous. » Nous on criait : « Plus de papiers pour personne ! », « Mort aux papiers ! » Ça a une logique.

G.D. : Je suis tout à fait d'accord, mais ça amène à rester extrêmement minoritaires.

Lola : Bien sûr. On l'a toujours été. Mais il y a des moments dans l'Histoire... (...) Je me souviens de la manifestation après Saint-Bernard¹⁰... On s'est retrouvés à aller jusqu'à Vincennes en manif sauvage. Eh bien, dans la manif, quand on a commencé à crier « Pas de papiers pour personne ! », on a été repris par plein de gens, et par des immigrés qui trouvaient ça logique ce qu'on disait : fin des frontières, fin des papiers, etc. Tout le monde entend cet argument-là. Ce n'est pas parce qu'on est minoritaires qu'on ne doit pas dire ce qu'on a du mal à exprimer. Et on peut tout à fait être rejoints, et on l'a été, dans les moments où il se passe quelque chose.

Septembre 2017

10. En 1996, l'expulsion violente par les CRS de plusieurs centaines de sans-papiers occupant l'église Saint-Bernard, à Paris, déclenche des protestations et manifestations.





MÉDIAS

Chez les pigistes aussi, l'union fait la force !

*Le 8 novembre dernier, après onze mois de négociations, un « accord relatif à la rémunération des pigistes » a été signé au quotidien *Le Monde*. Il m'a paru intéressant de revenir dessus pour étudier les facteurs qui l'ont favorisé, car, dans la période actuelle, un tel accord concernant du personnel précaire est aussi rare que bienvenu.*

La presse quotidienne nationale (PQN) use et abuse des précaires de tout acabit – employés à la pige, en CDD, en autoentrepreneuriat... Au *Monde*, des services tels que la Correction ou l'Infographie comptent couramment un tiers de pigistes posté-e-s (payés au service, c'est-à-dire à la journée) dans leurs effectifs journaliers – et plus de la moitié en période de congés de leurs titulaires (salarié-e-s en CDI). Si ces précaires gagnent en général, à temps plein, bien plus que le SMIC, leur rémunération, très diverse, se situe fort en dessous du salaire minimal des titulaires : elle représente, au mieux, 78 % de ce salaire. Enfin, le travail à la pige, que la législation définit comme occasionnel ou en tout cas de courte durée, est souvent effectué pendant des années, de façon régulière et parfois à plus d'un plein-temps, par des personnes qui n'ont signé aucun contrat. Ces personnes peuvent certes, d'un point de vue légal, demander leur titularisation

car leur absence de contrat équivaut de fait à un CDI – et même à un CDI à temps plein ! Pourtant elles préfèrent en général laisser leur situation précaire perdurer. Les piges sont si difficiles à trouver qu'elles veulent à tout prix les conserver – surtout chez un employeur aussi « prestigieux » que *Le Monde*. Si elles protestaient contre les pratiques de la direction, il n'y aurait en effet rien de plus facile pour leur chef de service que de rayer leur nom sur la liste des « remplaçants ».

Une difficile mise en jambes

La petite histoire que je vais raconter ici montre qu'il peut en aller autrement et que, loin de perdre forcément au change en avançant des revendications, on peut y gagner pas mal si l'on parvient à créer un certain rapport de forces. Tout a démarré en décembre 2015, à la Correction du « print » (*Le Monde* version papier), lorsque mon collègue Lazertyuiop et moi-même, pigistes réguliers à temps partiel, avons obtenu une augmentation à la suite de négociations individuelles avec la directrice des ressources humaines (DRH). Cette augmentation, qui était la première concernant des pigistes... depuis 2009, était une façon de nous faire avaler la pilule de notre non-embauche – une autre pigiste arrivée dans la société un peu après nous, mais fortement soutenue par le chef de service, venait d'être titularisée.

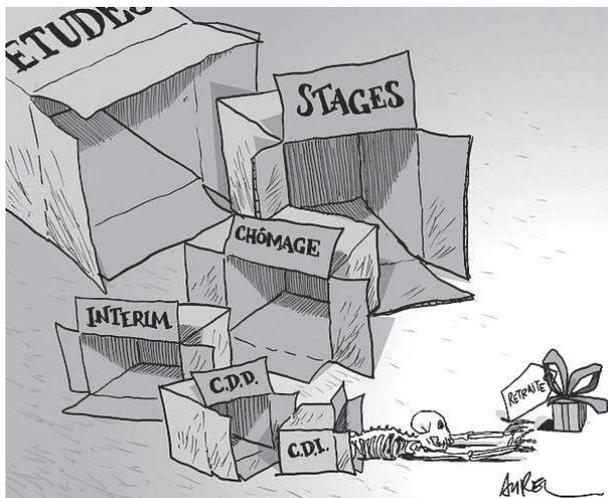
Nous avons accepté la revalorisation de notre pige en nous disant qu'elle constituait un précédent intéressant pour obtenir la généralisation de ce tarif. Au cours des mois qui ont suivi, nous avons entrepris de contacter nos collègues pigistes du print, mais aussi des trois autres services Correction de la société : le *Monde* interactif (journal sur le Web), *M le Magazine* (supplément du week-end) et les hors-séries. Nous avons ainsi découvert que, si notre augmentation avait créé un écart salarial assez conséquent entre nous et nos collègues pigistes du print, un véritable gouffre séparait notre nouveau tarif de la pige la plus basse existant dans les autres services de correction, et que l'on comptait parmi les correcteurs pigistes de l'entreprise quatre niveaux de rémunération-pour le même travail !

Il nous a fallu des mois pour avoir cette vue d'ensemble. D'une part, les pigistes ne se connaissent souvent pas parce qu'ils et elles ont du mal à se ren-

contrer (y compris dans un même service : on peut ne jamais se croiser selon que l'on travaille le matin ou l'après-midi, ou tel jour plutôt que tel autre) ; d'autre part, donner des informations sur son salaire (pour s'en plaindre ou non) n'est pas une pratique très courante en France. Néanmoins, vers la fin de 2016, nous avons pu entreprendre de populariser la revendication d'une pige unique au niveau de rémunération le plus élevé dans l'entreprise. Cette revendication a fait son chemin au fil des semaines chez les pigistes des quatre services Correction (trop heureux que l'on s'intéresse à leur sort sans contrepartie ni gros risque de se faire mal voir), mais aussi chez les titulaires et même chez les responsables de ces services. Et soudain notre « affaire » a progressé : pigistes, titulaires et chefs de service ont signé, le 9 décembre, une lettre aux délégué-e-s syndicaux (DS) que nous avons soigneusement préparée leur demandant de défendre devant la direction un tarif unique revu à la hausse.

De laborieux premiers rounds

Pourquoi s'adresser aux DS ? vous demanderez-vous peut-être. Eh bien, parce que ce sont eux qui mènent les négociations salariales avec la direction, comme dans d'autres boîtes du privé – quoique, rappelons-le, ils et elles ne soient pas élus (à la différence des délégué-e-s du personnel), mais juste désignés par les syndicats pour les représenter dans l'entreprise. Notre missive n'a pas eu un franc succès dans leurs rangs. Elle a plutôt suscité la méfiance à l'égard d'éléments qu'ils considéraient comme des gauchistes voire des anars, et qu'il leur paraissait important de contrôler. Car si, dans la PQN (autrement dit les quotidiens parisiens), la CGT a perdu beaucoup de ses forces en bradant le statut des ouvriers du Livre en 2005, ses représentants ont gardé la vilaine habitude de la cogestion. Ce qui reste des effectifs « ouvriers du Livre » (ex-typo, correcteurs, photographeurs...) est désormais « journaliste », éventuellement syndiqué au SNJ-CGT ou à Info'Com-CGT (l'ancienne Chambre typo), mais les vieilles pratiques cégétistes (et cédétistes, au *Monde*) font que la DRH s'appuie toujours fortement sur ses « partenaires sociaux » pour que rien ne bouge dans la maison. Hormis un petit trublion de la CNT qui (heureusement pour nous) ne



joue pas le jeu, les autres membres de l'intersyndicale (SNJ-CGT et SNJ) et la CFTD s'y prêtent volontiers.

Délégués syndicaux et direction se sont hâtés lentement : à leur première réunion, le 27 février 2017, il a été décidé... une réunion suivante, le 27 mars – soit quatre mois après notre lettre aux DS –, qui s'est déroulée de façon scandaleuse. Sans surprise, la direction a opposé son refus clair et net d'une pige unique alignée sur le tarif le plus haut. Pas question de consentir à une telle augmentation et de n'avoir qu'un seul niveau ; il en fallait au moins cinq, avec un délai de deux ou trois ans pour passer de l'un à l'autre. Les DS ont alors demandé une suspension de séance... mais pas pour consulter leur base, non : pour se concerter puis revenir auprès de la direction en acceptant son point de vue – à quelques modifications près, en guise de « contre-proposition », portant sur le nombre de tarifs, ramenés à trois, et le nombre d'années d'expérience requises (cinq ans) pour avoir droit au taux le plus haut –, du fait qu'ils sont favorables à une hiérarchie des salaires établie sur le critère de l'ancienneté.

Lorsque nous avons appris ce qui s'était passé, nous leur avons signifié notre mécontentement. Mais l'heure n'était visiblement pas à la grève : quand Lazertyuop et moi avons convié les autres correcteurs pigistes de la maison à une réunion, il n'en est venu que quatre, ce qui nous a un peu découragés. Toutefois, une de ces personnes a ensuite constitué un précieux renfort, et trois autres ont peu à peu constitué avec nous un noyau informel. De plus, nous avons pris l'habitude de faire pendant nos services des petites « assemblées non générales » improvisées entre les pigistes présents pour nous concerter.

A partir de mars, nous avons décidé d'élargir notre revendication à tous les pigistes postés et commencé à passer dans les services concernés (Infographie, Direction artistique, etc.) pour les inviter à nous rejoindre. Une affiche de la CNT, envoyée à tous les courriels de l'entreprise et placardée près des ascenseurs à tous les étages, a contribué à faire connaître notre revendication : la même pige pour tous. En mai, nous avons créé une liste de diffusion pour simplifier nos échanges, ce qui a aussi eu pour effet de renforcer notre cohésion.

Parallèlement à notre négociation s'en déroulait une seconde concernant les rédacteurs pigistes (payés au feuilleton), à l'initiative des correspondants pigistes de l'International, et ils nous ont contactés publiquement, ce qui a donné du poids à nos revendications respectives.

Ne pouvant nous ignorer car nous les relançons sans cesse, les DS ont dû poursuivre les négociations avec la DRH, mais sur un mode toujours peu comba-

tif. Leurs deux réunions de mai n'ont abouti qu'à de légères retouches dans les niveaux de pige envisagés par la direction, en termes de salaire et de temps de présence (sans que soit tranchée la question de savoir si on parlait de l'ancienneté dans la société, dans le groupe, dans la profession...). Et ils se sont quittés sans se fixer de nouvelle réunion pour la rentrée. Alors nous avons rédigé un texte, que nous avons adressé par mail à l'ensemble des salarié-e-s (avec toujours la complicité du délégué CNT). Intitulé « Les pigistes papers », il était signé Collectif des pigistes à Blanqui. Nous y demandions une reprise des négociations dès septembre et démonstrations, chiffres à l'appui, non seulement la flagrante différence de rémunération entre les pigistes les mieux payés et les moins payés des titulaires, mais aussi la baisse du tarif de la pige au cours des dix dernières années. Nous insistions sur les forces que représentaient notre collectif et appelions les DS à négocier fermement avec la direction cette « pige égale pour tous », en acceptant (s'il le fallait absolument) deux tarifs mais très peu différenciés, et avec un délai maximal de deux ans pour passer du premier au dernier.

Les DS et la nouvelle DRH se sont vus en septembre pour... fixer en octobre une réunion visant à examiner les revendications de tous les pigistes (les nôtres et celles des correspondants pigistes).

Nous avons poursuivi notre « offensive » en baptisant le 11 octobre « Journée des précaires » et en diffusant ce jour-là dans l'entreprise un tract qui commençait ainsi : « Ce 11 octobre à 16 h 48, nous cesserons de travailler jusqu'à la fin de l'année. C'est du moins ce que nous devrions faire pour adapter notre temps de travail à notre rémunération. Une autre façon de traduire la réalité serait de dire qu'à partir de cette date, et jusqu'à la fin décembre, les pigistes vont travailler pour des prunes. »

Notre collectif s'était peu à peu étoffé et comprenait désormais une trentaine de pigistes, sur environ trente-six dans l'entreprise, travaillant pour une dizaine de services (les pigistes des services Correction représentant quand même la moitié de l'effectif global). Notre tract a rendu notre revendication publique jusqu'à l'extérieur du groupe Le Monde. La *Correspondance de la presse* (lettre d'information de la profession) en a parlé le 13 octobre... et *Le Canard enchaîné*, à l'affût d'infos pour sa rubrique médias, a contacté notre collectif. Mais au bout du compte la brève qu'il a consacrée, le 18, aux négociations en cours ne visait guère qu'à souligner l'arrivée à la DRH du Monde de Marguerite Moleux, une ancienne de Danone comme la ministre du Travail Muriel Pénicaut.



Un heureux round final

En dépit de tout, ce beau ramdam a produit un effet – et peut-être la nouvelle DRH voulait-elle se rendre populaire auprès de son personnel ? Pendant trois semaines, les négociations entre direction et DS se sont déroulées à un rythme assez soutenu, puis la DRH a rencontré deux représentants de notre collectif... et, le 8 novembre, un accord a enfin été signé, qui porte à la fois sur la rémunération des pigistes postés et sur celle des pigistes au feuilleton.

Pour nombre de pigistes postés, l'augmentation est conséquente : ils et elles sont désormais payés, depuis le 1^{er} janvier 2018, au « tarif journée » le plus élevé, celui que nous demandions pour tous initialement, étant donné que la plupart d'entre eux répondent aux critères finalement retenus dans l'accord : l'ancienneté requise est celle qui est « reconnue par la CCIJP (commission de la carte d'identité des journalistes professionnels) et/ou l'expérience professionnelle dans les fonctions, les métiers et/ou dans le secteur de la presse » – une définition très large qui permettra le plus souvent d'entrer dans l'entreprise directement à ce tarif.

D'autres revendications que nous avions posées dans la foulée ont été acceptées, en particulier l'intégration des tarifs des piges dans la négociation annuelle obligatoire (NAO) sur les salaires de l'entreprise – la prochaine augmentation n'aura ainsi pas lieu dans huit ans, comme la précédente ! Et des réunions sont prévues dans les mois qui viennent, notamment sur l'indemnité de transport que ne touchent pas les pigistes et sur l'« amélioration » de leurs droits vis-à-vis de Pôle emploi (afin que le détail des piges réalisées soit plus visible sur les bulletins de paie).

social

1. Le 18 décembre, la « rédacWeb » a décidé de débrancher ses claviers (#ClaviersLevés) pendant une heure pour protester contre la non-titularisation de ses CDD, présents pour certains depuis plus de deux ans, avec, « pour comble, leur remplacement possible par d'autres CDD, sur les mêmes postes.

Mais le changement le plus important intervenu concerne « la revalorisation et l'harmonisation » des piges entre le Web et le print, tant pour les pigistes au feuillet que pour les pigistes postés. Quoique le Web soit présenté par le patronat comme l'avenir des médias, son personnel (souvent jeune et peu revendicatif) demeurait en effet le parent pauvre, parce que recruté hors du cadre conventionnel de la presse écrite, que le monopole de l'embauche de la CGT a rendu assez confortable pour les titulaires. Dorénavant, un article du Monde ne sera plus payé différemment selon qu'il aura été rédigé, ou corrigé, pour sa version papier ou pour sa version électronique. Les

pigistes du Monde interactif bénéficient ainsi d'une augmentation qui constitue une grande première dans les médias du Web. C'est pourquoi certains de « nos » DS, après avoir longtemps fait grise mine et traîné la patte, saluent ce qui est devenu à leurs yeux une victoire, convaincus qu'elle permettra d'avancer dans la négociation d'accords de branche sur les rémunérations (malgré les ordonnances Macron ?).

Leçon de cette petite histoire : en faisant ensemble suffisamment de bruit, on peut dépasser la mise en concurrence et l'isolement qui sont le lot des précaires pour arriver à se faire entendre même si

l'on n'a pas de réel rapport de forces. Le nôtre était surtout fondé sur la publicité que nous avons donnée à notre mouvement, qui pouvait nuire à la réputation du « journal de référence », et sur la menace que ce mouvement prenne de l'ampleur.

Il n'en a pas moins découlé au Monde une dynamique positive¹ : le Collectif des pigistes va continuer sur sa lancée et la CNT est renforcée par de nouvelles adhésions. Surtout, démonstration est faite, s'il en était encore besoin, qu'on peut améliorer sa situation quand on l'envisage de façon collective et solidaire.

Vanina

Editons acratie - Viennent de paraître

TEMPS OBSCURS

NATIONALISME ET FASCISME

EN FRANCE ET EN EUROPE

MATT GALLANDIER, militant antifasciste.

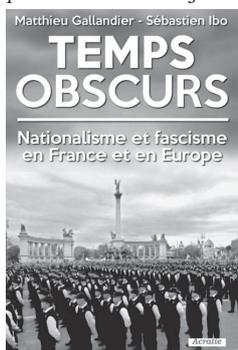
Il a participé aux sites Tantquil.net et 19h17.info.

SÉBASTIEN IBO, militant antifasciste.

Il écrit pour plusieurs blogs politiques.

160 pages, 13 euros

L'objectif de cet ouvrage est de comprendre pourquoi l'extrême droite a fait ces dernières années un



tonitruant retour au premier plan de la scène politique en Europe et particulièrement en France. Sa dynamique est-elle similaire au fascisme des années 1930 ? Après avoir étudié le fascisme historique, nous proposons d'analyser son renouveau idéologique, ainsi que son rapport au

localisme et à l'international. Dans une perspective de synthèse, avec un langage simple et clair, cet ouvrage entend offrir une analyse matérialiste pensant en termes de classes sociales le nationalisme et l'extrême droite.

JEAN-PIERRE DUTEUIL

NANTERRE 1965-66-67-68

VERS LE MOUVEMENT DU 22 MARS
PRÉFACE DE DANIEL COHN-BENDIT

réédition revue et corrigée

250 pages, format 21 x 30, 19 euros

Encore un livre sur mai 68 ? Pas tout à fait. L'ensemble des ouvrages parus depuis cinquante ans sur la question s'accordent pour souligner l'importance de ce qui s'est passé à l'université de Nanterre au cours des mois et des années qui ont précédé les événements proprement dits. Parmi les péripéties les plus connues et parfois racontées avec beaucoup de fantaisie, l'occupation du bâtiment des filles à la cité universitaire, pour la



du 22 mars 1968.

Mais ces temps forts s'inscrivent dans un long processus qui débute en octobre 1964 avec l'ouverture de la faculté, et qui a pour acteurs les groupes politiques (des trotskistes aux anarchistes, en passant par les situationnistes et les prochinoïses), les activités syndicales au sein de l'UNEF, et comme fond la contestation du contenu de l'enseignement et de la finalité des études, les luttes pour acquérir le droit à l'expression politique.

L'ambition de ce livre, réalisé par un des protagonistes qui a vécu du dedans cette période et ce lieu, est de reconstituer tous les éléments du puzzle avec le plus de précision possible.

Plus de cinquante interviews de celles et ceux qui furent parmi les plus engagés dans le processus nanterrois ont servi à ce travail. Des documents (tracts, affiches, plates-formes, textes de réflexion) sont reproduits pour aider à entrer dans les détails. Enfin, plus de cinquante photos de Gérard-Aimé resituent le contexte et l'ambiance au quotidien.

MAIS TOUT COMMENCE

COLLECTIF BAD KIDS

236 pages, 12 euros

Au printemps 2016, il ne s'est rien passé de fou mais il y a eu du nouveau qui annonce la sortie de l'interrègne. Tandis que la loi Travail assassinait définitivement ce qu'il restait du syndicalisme combatif en France, les mêmes syndicats ont pu constater que leur corps social s'était réduit comme une peau de chagrin. Les patrons ont en quelque sorte achevé la bête qu'ils lacèrent depuis les années 70. Le mouvement contre la loi Travail avait cette particularité : on ne lutait pas pour le retrait d'une at-

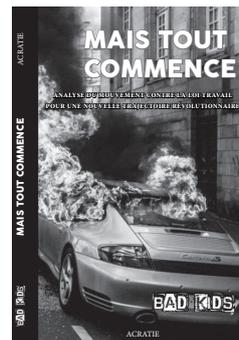
taque concrète et l'égalité sexuelle ; l'altercation entre Cohn-Bendit et le ministre de la Jeunesse et des Sports de l'époque, François Missoffe ; l'expulsion du « petit lapin » Juquin par des étudiants révolutionnaires ; la fameuse occupation de la tour administrative le soir

libre circulation et l'égalité sexuelle ; l'altercation entre Cohn-Bendit et le ministre de la Jeunesse et des Sports de l'époque, François Missoffe ; l'expulsion du « petit lapin » Juquin par des étudiants révolutionnaires ; la fameuse occupation de la tour administrative le soir

taque concrète contre les conditions de travail mais contre un nouvel aménagement de la gestion des conflits de classe au travail, dans la même veine que les deux réformes précédentes (ANI, loi Macron), d'abord sous la forme de l'exception jusqu'à celle de la règle. C'est une opération de décentralisation qui vise à désamorcer l'obstacle syndical face à l'avancée patronale. C'est une nouvelle étape dans l'atomisation du prolétariat. Le dernier rôle accordé aux directions syndicales a été de maintenir l'ordre, de hurler avec les loups sans parvenir à produire une hégémonie dans la lutte. Aucune de leurs perspectives n'a été reprise. Nous étions une masse hétérogène, rassemblée autour du refus de la réforme du code du travail, sans qu'aucun sauveur ne parvienne à nous montrer la voie. On nous a montré la loi, ses flics, ses lacrymos, ses services d'ordre. Des comas, des éborgnés, des mutilés. Mais il serait dommage de ne présenter que nos moments de faiblesse et d'isolement. Face à la police, face à la justice, nous nous sommes organisés, nous nous sommes battus.

Mais n'y a-t-il pas eu trop de « Nous » contre « Eux » ? Un face-à-face qui ne peut que produire l'isolement. Pourquoi si peu de grèves dures ? Comment expliquer l'absence aussi lourde de certaines fractions du prolétariat ? Que dire du manque de perspectives concrètes ? Sommes-nous démunis face aux restructurations sans fin ? Sommes-nous condamnés à servir de chair à manif pour la classe de l'encadrement ? Quelles perspectives de lutte aujourd'hui, dans le sillage des nouvelles dispositions patronales ? Quelles perspectives de lutte aujourd'hui pour en finir avec ce monde de merde ?

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de faire la guerre à une loi, mais aux patrons. Malgré les générations qu'il a formées aux masques de plongée et au caillasse, le mouvement contre la loi Travail laisse devant lui un boulevard aux attaques capitalistes. Après la petite guerre de mouvement dans la rue, c'est au tour de la guerre de position. Une guerre de position dans laquelle on ne pourra pas se laisser enfermer. C'est à nous d'imaginer la suite, le champ est libre.



Les pauvres de plus en plus pauvres

De 2005 à 2015, le nombre de pauvres a augmenté en France de 1 million pour atteindre 8,9 millions, selon les données 2015 (dernière année disponible) de l'Insee, qui ne concernent que la France métropolitaine, La Réunion et la Martinique. Le taux de pauvreté est ainsi de 14,2 %. Depuis 2012, le nombre de pauvres « stagne », mais cette stagnation est trompeuse, car la crise touche pour partie les couches moyennes.

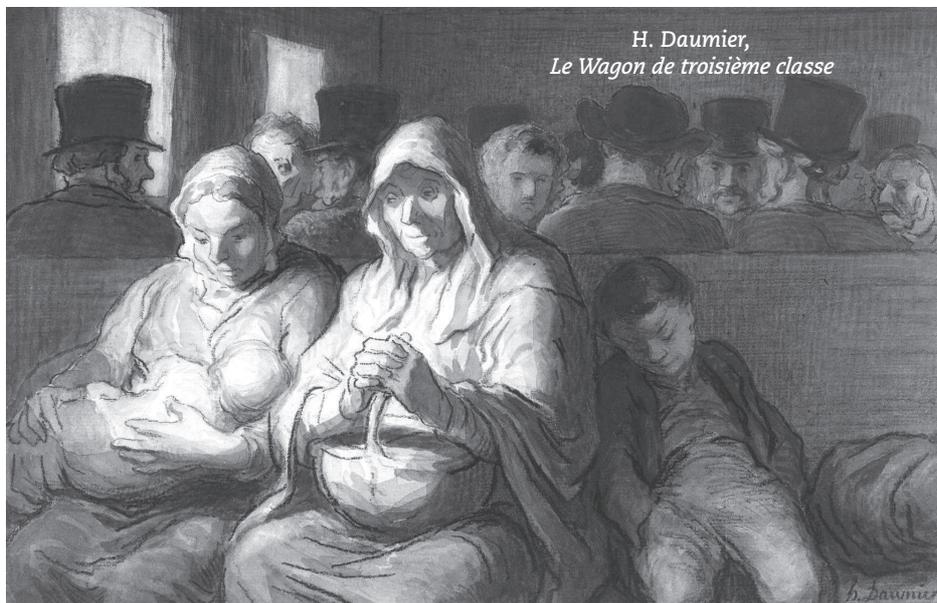
Le niveau de vie médian de 2015 reste inférieur à ce qu'il était en 2011. Or, comme le seuil de pauvreté est calculé en fonction de ce niveau de vie médian, pour un même revenu, des personnes qui étaient comptabilisées comme pauvres en 2011 ne le sont plus en 2015. Selon les estimations de l'Insee, le taux de pauvreté aurait ainsi baissé en 2016 pour revenir à son niveau de 2014 (13,9 %).

Le seuil de pauvreté

En 2016, le revenu médian mensuel des Français-es était de 1 692 € (le salaire médian, lui, était de 1 772 €), ce qui veut dire que 50 % de la population avait un revenu inférieur à 1 692 €. En France, un individu est considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels après impôts et prestations sociales sont inférieurs à 1 015 euros (Insee, données 2015), selon le seuil de pauvreté adopté (1).

Entre 1970 et 2009, le seuil de pauvreté à 50 % avait doublé de 400 à 850 euros (en euros constants, une fois l'inflation déduite). Cette évolution était due à l'utilisation d'une définition relative de la pauvreté : le seuil de pauvreté dépend de la richesse de notre société. En dépit du ralentissement de la croissance à partir des années 1970, la France a continué de s'enrichir. Le seuil de pauvreté d'aujourd'hui, mesuré à 50 % du niveau de vie médian, est équivalent au niveau de vie médian de 1970 : une partie des pauvres d'aujourd'hui disposent de niveaux de vie proches de ceux des classes moyennes de l'époque.

Depuis la fin des années 2000, la crise est telle que le niveau de vie médian a baissé plusieurs années consécutives, ce qui n'était jamais arrivé depuis les années 1970. Mécaniquement, de 2009 à 2014, le seuil de pauvreté a ainsi diminué du fait de la baisse du niveau de vie médian. Un certain nombre de pauvres de 2009 ne sont plus considérés comme tels



H. Daumier,
Le Wagon de troisième classe

aujourd'hui, alors que leurs revenus n'ont pas bougé. En 2015, après cinq années de baisse, le seuil de pauvreté s'est redressé de quelques euros par mois, sans retrouver toutefois le niveau de 2008.

Pour tenir compte de la composition des ménages, on élève le seuil de pauvreté en fonction du nombre de personnes du foyer, car vivre avec 1 015 euros ne représente évidemment pas la même chose pour une personne seule que pour une famille avec des enfants. L'Insee utilise pour ce faire un système de parts. Le premier adulte vaut une part entière, toutes les personnes de plus de 14 ans qui vivent dans le logement comptent pour une demi-part, et les moins de 14 ans pour 0,3 part. A partir de là, un couple avec deux enfants en bas âge est pauvre si ses ressources ne dépassent pas 2 132 euros.

Qui sont les pauvres ?

Selon les données Insee et le rapport 2016 de l'Observatoire des inégalités, un gros tiers des personnes pauvres sont des enfants et des adolescents, et 17 % d'entre elles des adultes de 20 à 29 ans. Il s'agit souvent de jeunes peu qualifiés, en difficulté d'insertion sur le marché du travail, au chômage et mal indemnisés. Les plus de 60 ans sont moins souvent concernés par la pauvreté : ils constituent un dixième des personnes vivant sous le seuil de pauvreté. La situation de ces seniors n'en est pas moins préoccupante : une partie d'entre eux vivent avec de très bas revenus, et il est peu probable que leur situation s'améliore.

La pauvreté se trouve d'abord dans

les familles : les deux tiers des personnes pauvres vivent dans un ménage avec des enfants – 40 % sont en couple et 25 % dans des familles monoparentales (qui sont surreprésentées par rapport à leur poids dans la population). Une personne pauvre sur cinq vit seule.

Désormais, femmes et hommes sont presque à parité... parmi les pauvres : on y compte 52 % de femmes et 48 % d'hommes. Les quelques pourcents supérieurs des femmes sont liés à la monoparentalité. On trouve aussi en situation de pauvreté un certain nombre de veuves ayant eu de courtes durées de cotisations et recevant une faible pension de réversion de leur mari.

L'absence de diplôme et le milieu social sont les éléments clés pour comprendre la pauvreté. Les deux tiers des personnes démunies ont au plus le CAP ; or, qui dit absence de titre scolaire dit souvent difficulté d'insertion sur le marché du travail, précarité et bas niveau de revenu. Le taux de pauvreté des personnes sans diplôme est de 11 %, contre 3,7 % pour les bac + 2. Avoir un titre scolaire assure un minimum d'intégration professionnelle, et donc de revenu : pauvreté scolaire et pauvreté monétaire sont liées.

Parmi les personnes qui vivent dans un ménage d'actifs (hors retraités et autres « inactifs »), près des deux tiers des pauvres appartiennent à un ménage dont la personne de référence est ouvrière ou employée.

« Inactifs » et chômeurs représentent plus de 70 % des personnes pauvres. Une partie d'entre elles (en particulier des femmes) sont découragées par la re-

1. Le seuil de pauvreté retenu depuis 2008 est à 60 % du revenu médian (avant, il était à 50 %).

cherche d'un travail face aux mauvaises conditions d'emploi (précarité, bas salaires, etc.). Par ailleurs, un grand nombre de chômeurs, surtout les plus jeunes, ne disposent que de très faibles indemnités de chômage, inférieures au seuil de pauvreté. Près d'un quart des chômeurs sont pauvres, soit trois fois plus que la moyenne de la population.

700 000 salariés disposent d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, soit parce qu'ils travaillent à temps partiel avec de très bas salaires, soit parce qu'ils n'ont travaillé qu'une partie de l'année. Ces données montrent comment l'absence d'emploi ou l'emploi de mauvaise qualité alimente la pauvreté.

Les deux tiers des personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté vivent dans les grands pôles urbains. Ces personnes pauvres sont réparties de manière relativement équilibrée entre les villes-centres (31,4 %) et leurs banlieues (33,8 %). 16,6 % vivent dans le périurbain, 12,8 % dans les petites et moyennes aires urbaines ainsi que leurs couronnes, et 5,3 % dans les zones rurales isolées. Mais la conception de l'urbain de l'Insee est très large : elle comptabilise comme « banlieues » des villes qui comprennent aussi une part d'habitat pavillonnaire peu dense. On trouve aussi en milieu rural isolé une pauvreté structurelle de personnes âgées, dont on sort difficilement ; et cette pauvreté-là se rencontre également, de plus en plus, dans les logements sociaux urbains.

Les départements les plus pauvres sont la Martinique, avec un taux de pauvreté de 26,5 %, La Réunion (22,3 %) et la Seine-Saint-Denis (20,8 %). Les 30 villes (ou arrondissements) les plus pauvres se retrouvent dans ces trois départements, auxquelles il faut ajouter des villes du Nord et quatre arrondissements de Marseille (1^{er}, 2^e, 3^e, 15^e) avec des taux de pauvreté supérieurs à 40 % (Marseille 3^e : 51,88 %, Aubervilliers : 44,34 %, Clichy-sous-Bois : 44,24 %, Roubaix : 42,95 %, Denain : 42,76 %).

Les pauvres vus par le Secours catholique

Si l'Insee et l'Observatoire des inégalités ne voient les pauvres qu'à travers des statistiques, le Secours catholique, dans son rapport annuel, les analyse à partir de la réalité rencontrée dans ses permanences.

1 438 000 personnes ont fréquenté celles-ci en 2016. Ce sont ainsi 767 000 adultes et 671 000 enfants qui ont été accompagnés, soit environ 20 % des pauvres recensés. 85 165 fiches statistiques ont été constituées en France et analysées.

Depuis plusieurs années, on note globalement deux tiers de nouveaux contacts pour un tiers de personnes déjà connues. En 2016, il y a eu une légère

augmentation (+ 1,2 point) u nombre des ménages déjà connus par rapport à 2015 : ils représentent 33,4 % du total des ménages accueillis en 2016. Cette augmentation est observée quels que soient la nationalité et le statut (pour les étrangers) des personnes de référence des ménages.

Les ménages qui forment des besoins d'écoute ont moins souvent des ressources « stables » que la moyenne des ménages rencontrés par le Secours catholique ; ils sont plus souvent sans ressources financières, vivent plus souvent dans des logements précaires. A l'inverse, les personnes dont les besoins exprimés ne sont pas l'écoute sont moins souvent sans ressources financières, mais plus souvent en situation d'impayés. Les ménages qui ne forment pas de demande d'écoute sont plus souvent en emploi ou au chômage indemnisé que la moyenne, et leur niveau de vie est moins faible. Ils poussent les portes du Secours catholique avec des besoins ciblés, qui peuvent découler des arbitrages obligatoires qu'ils sont amenés à pratiquer pour leur quotidien. Ils peuvent plus souvent trouver de l'écoute et de la considération ailleurs que dans l'association.

19 % des personnes accueillies en 2016 sont sans ressources. 6 % sont des couples sans enfants, 17,1 % des femmes seules, 23,4 % des hommes seuls, 24,2 % des couples avec enfants, 29,6 % des familles monoparentales. On peut donc dire que ce sont les plus pauvres parmi les pauvres que rencontre le Secours catholique.

L'âge médian des adultes rencontrés en 2016 est de 40 ans pour les hommes et de 39 ans pour les femmes. Il est de 9 ans pour leurs enfants.

En 2016, les femmes représentent la majorité des adultes rencontrés par les équipes, leur part restant stable par rapport à 2015 (56,3 %). Depuis plusieurs années, désormais, elles constituent une plus forte majorité des adultes de nationalité française (environ 60 %), mais une légère majorité des adultes étrangers accueillis (51,7 %). La proportion d'étrangères a cependant augmenté de manière régulière depuis le début des années 2000, pour atteindre la quasi-parité depuis 2010.

La part des adultes âgés de plus de 50 ans a régulièrement augmenté au cours des quinze dernières années. L'accroissement plus rapide de la proportion des plus de 60 ans rencontrés dans les accueils en donne l'illustration : bien que minoritaire, elle a presque doublé, passant de 5 % en 2000 à près de 10 % en 2016. Cette croissance a par ailleurs été plus rapide que dans la population générale. A l'inverse, la part des adultes autonomes les plus jeunes a eu tendance à diminuer, en particulier celle des moins de 30 ans. Cette double évolution contrastée traduit, d'une part, une fragilisation relative et progressive de la situation des seniors ; elle reflète, d'autre part, une perte d'autonomie des jeunes adultes, dont la décohabitation est plus tardive. En témoignent l'augmentation graduelle de l'âge des enfants au sein des familles rencontrées, ainsi que la surreprésentation de leurs enfants âgés de moins de 20 ans par rapport à la répartition observée dans la population générale. La pauvreté touche à présent des familles entières. Par ailleurs, les jeunes adultes autonomes (de moins de 30 ans) qui continuent de se présenter aux équipes d'accueil affichent des ressources de plus en plus faibles et des



LA CRINOLINE EN TEMPS DE NEIGE
- Ma belle dame... faut-y vous donner un coup de balai ?...

conditions de vie très précaires. Les étrangers constituent près de la moitié de ces jeunes adultes.

Le revenu médian par ménage est de 930 € pour les Français, 139 € pour les étrangers – 682 € pour les « avec statut » (droit de séjour et/ou de travail), 0 € pour les « sans statut ». Soit un revenu médian pour l'ensemble de 548 € (650 € pour ceux qui ont un revenu non nul).

En 2016, les espaces territoriaux français sont globalement confrontés à des situations de grande précarité. Mais la répartition géographique des situations de pauvreté rencontrées correspond peu ou prou à la répartition de l'ensemble de la population française sur le territoire : 73,8 % des personnes accueillies résidaient dans les grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois), 11,7 % dans des communes périurbaines à leur périphérie (de 5 000 à 10 000 emplois), et 14,5 % dans des villes de plus petites tailles ou en milieu rural (de 1 500 à 5 000 emplois). Les populations des grands pôles urbains restent toutefois légèrement surreprésentées dans les accueils et paraissent les plus fragiles. Elles le sont d'autant plus si les étrangers sans statut, qui y résident en grande majorité, sont inclus dans les statistiques nationales – mais ils en sont absents. Les populations des zones périurbaines, des petites villes et des campagnes apparaissent comparativement moins vulnérables, bien que leur fragilité ait connu une nette augmentation au cours des dix dernières années.

Qui sont les étrangers pauvres rencontrés par le Secours catholique ?

Selon les données de l'Insee et l'Observatoire des inégalités, qui ne prennent pas en compte les étrangers sans statut légal (2), la pauvreté frappe très lourdement les immigrés. 37,6 % des personnes qui vivent dans un ménage immigré étaient considérées comme pauvres en 2013, contre 14 % pour l'ensemble de la population. Au total, 2,1 millions de personnes vivant dans un ménage immigré étaient concernées (enfants compris), ce qui représente un quart de la population pauvre. Ce niveau s'explique par des niveaux de qualification plus faibles, par l'impact du chômage et par des discriminations, mais aussi par le fait qu'il s'agit en moyenne d'une population plus jeune et vivant plus souvent en famille.

Pour le Secours catholique, les étrangers représentent 39 % des personnes rencontrées, soit une croissance de près de 3 points par rapport à l'année précédente. 33 % des femmes et 46 % des hommes qu'il accueille aujourd'hui sont de nationalité étrangère.

10 % des étrangers viennent de l'Union européenne (UE), 23 % du Maghreb, 25 % de l'Europe de l'Est et d'Asie centrale, 33 % de l'Afrique subsaharienne.



Voilà peut-être comment on sera dimanche !

Près de la moitié des étrangers ont un statut : 45 % sont des hommes. Parmi eux, 30,6 % proviennent de l'UE. Pour les 54 % de femmes qui ont un statut, 20,1 % viennent de l'UE. L'autre moitié des étrangers n'a pas de statut, dont 54 % d'hommes et 46 % de femmes (33 % sont sans papiers).

Trois quarts des étrangers européens (non-ressortissants de l'UE) ou d'Asie centrale sont sans statut légal stable : ils sont majoritairement des hommes, en couple, accompagnés de jeunes enfants, et principalement originaires d'Albanie, d'Arménie, de Géorgie, du Kosovo ou de Russie. Les trois cinquièmes des étrangers originaires d'Afrique subsaharienne sont quant à eux sans papiers ou en attente de régularisation : ce sont à l'inverse majoritairement des femmes, seules ou mères isolées, d'origines plus diverses mais venant en grande partie du Cameroun, des deux Congo, de Guinée, du Nigeria et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal). Ces nationalités sont parmi celles pour lesquelles la reconnaissance du statut de réfugié, le cas échéant, est la plus faible.

Le taux de non-recours au RSA est plus important parmi les étrangers : respectivement 71 % des étrangers de l'UE rencontrés et 48 % des étrangers hors UE (ayant un statut et présents sur le territoire depuis plus de cinq ans) ne perçoivent pas le RSA alors qu'ils pourraient y prétendre. Seuls 57 % des ménages étrangers potentiellement couverts par les allocations familiales en bénéficient. Près des quatre cinquièmes des chômeurs étrangers rencontrés ne perçoivent aucune indemnité.

Non-recours aux aides sociales

Le taux de non-recours au RSA est de 40 % (en augmentation de 2 points en un an) ; celui de non-recours à la prime d'activité (l'ex-RSA activité) est de 30 %.

Si la fraude au RSA représente selon les estimations 170 millions d'euros par an, le montant du non-recours aux aides sociales atteint un niveau bien supérieur.

Ainsi, pour le RSA seul, 5,3 milliards d'euros ne sont pas versés à des ayants droit. Le non-recours à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et à l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé se traduirait par un montant de 800 millions d'euros non versés. Enfin, les auteurs estiment à 4,7 milliards d'euros le montant d'allocations non versées par les Caisses d'allocations familiales en 2011.

69 % des ménages français ou étrangers avec statut et ayant au moins deux enfants (de moins de 20 ans) à charge touchent des allocations familiales. Ce taux est bien plus faible parmi les étrangers : il atteint 57 %, contre 77 % pour les ménages français. Plus inquiétant, la part de bénéficiaires parmi les ménages éligibles est en baisse depuis 2002, et le mouvement s'accélère depuis 2010, en particulier pour les ménages étrangers. Le taux de recours aux prestations logement parmi les ménages du Secours catholique, français ou étrangers avec statut, locataires ou propriétaires de leur logement, augmente depuis 2002, et atteint 77 %. Il est plus faible pour les ménages étrangers que pour ceux de nationalité française ; et il semble connaître une baisse depuis deux années consécutives.

Dans une enquête publiée mi-novembre, l'Adessa domicile (fédération regroupant la majorité des associations du service à domicile non lucratif), une personne sur trois éligible aux aides sociales (dont l'APA [3], aide personnalisée à l'autonomie, et les aides liées au handicap) n'y accède pas.

Etant donné la politique menée actuellement (baisse des budgets, réduction drastique des emplois aidés, politique de la ville...), cela arrange l'Etat que les pauvres ne réclament pas leur dû. Comme la France continue de s'enrichir, le revenu médian va augmenter, avec pour conséquence mécanique que le taux de pauvreté n'augmentera pas alors que le nombre de pauvres augmente.

Camille, OCL Reims

2. Le statut légal est pris au sens d'avoir une autorisation de séjour et/ou de travail. 90 % des sans-statut stable sont en attente d'une réponse à leur demande d'asile ou de régularisation (ce sont ceux que l'on appelle les sans-papiers).

3. La prise en charge dont devrait s'acquitter tout conseil départemental est très hétérogène selon les départements. Elle varie de 17 € à 24 €, alors que le tarif horaire moyen constaté par l'étude nationale de coût est de 24,24 €.



chroniques du contrôle et de la répression

Big

Chasse macroniste aux « mal documentés » !

*Sous Macron, le pouvoir ne dira plus
« sans-papiers » mais « mal documentés » !*

• Refus de cautionner un tri des migrants dans l'hébergement d'urgence

Dans sa circulaire de 14 pages du 20 novembre, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb met aussi largement l'accent sur l'expulsion des déboutés de l'asile. Il propose aux préfetures d'être prévenues de tous les déboutés de l'asile en temps réel. Par ailleurs, elles recevront « toutes les semaines la liste des déboutés par site d'hébergement », pour « prendre toutes les mesures en vue de l'éloignement effectif. »

Pour ce faire, G. Collomb espérait réunir les associations de l'hébergement d'urgence le vendredi 8 décembre afin qu'elles acceptent la venue dans leurs locaux d'équipes mobiles (police, gendarmerie, fonctionnaires de l'OFII) pour contrôler la situation administrative des personnes hébergées afin de sortir du parc les personnes sans papiers. Une quinzaine d'associations du secteur social a, à peine entrée, claqué la porte du bureau du ministre de l'intérieur. Ce n'est pas tous les jours que des organisations comme le Secours catholique, la Fédération des acteurs de la solidarité (ex-FNARS), Emmaüs Solidarité et International, Médecins du monde et une bonne liste d'autres, répondent à un ministre d'Etat en lui rappelant les grands principes du travail social avant de tourner les talons : « Nous refusons le recensement, l'étiquetage et le triage des personnes qui entrent dans l'hébergement d'urgence », déclarait Patrick Doutreligne, président de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS) et porte-parole de ce front du refus, à la sortie du rendez-vous. Quelques associations sont pourtant restées dans le bureau du ministre. Le groupe SOS, dirigé par un proche d'E. Macron, Coala, Aurore, Forum Réfugié. Quant à France Terre d'Asile, elle, n'est pas venue au rendez-vous matinal. Une partie de ces structures sont pourtant signataires du communiqué commun rédigé par le front du refus.

Ce front du refus estime que trois lignes rouges sont en train d'être franchies par le gouvernement. D'une part, la remise en cause de l'inconditionnalité de l'accueil, ensuite l'instauration de contrôles dans les foyers et, en dernier point, ils craignent une porosité de l'information entre le système d'accueil d'urgence et les préfetures. « La base de données de l'accueil d'urgence en France est très large. A ce jour, la Commission nationale informatique et liberté s'est opposée à son utilisation par les autorités administratives, mais nous resterons vigilants », a précisé le directeur d'une structure d'accueil.

• Un préfet qui devrait obtenir une promotion

En Haute-Savoie, les travailleurs sociaux ont eu un choc en prenant connaissance d'un courrier daté du 14 novembre. Leur préfet, Pierre Lambert, leur demandait ni plus ni moins de lister chaque mois les personnes prises en charge dans l'hébergement d'urgence du département, où sont accueillies pour quelques jours ou des années les SDF, sans distinction de nationalité, et de faire parvenir les informations à ses services.

Cette lettre rappelle qu'il est « envisagé par les services de l'Etat d'assigner à résidence les personnes n'ayant plus droit au séjour, et présentes dans les dispositifs d'urgence pérennes ». Une mesure qui figure dans le code des étrangers, mais n'a jamais été appliquée qu'au comptegouttes en France. En conséquence, le représentant de l'Etat explique

• Les "dublinés" dans l'œil du cyclone

Macron et sa bande passent à l'attaque contre l'immigration irrégulière. On sait qu'une nouvelle loi modifiant encore une fois le CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile) est annoncée pour le printemps 2018, mais le Pouvoir veut dès maintenant passer à l'offensive par voie de circulaires afin d'augmenter le nombre de reconduites à la frontière réalisées.

Dans une circulaire du 20 novembre, le ministre de l'intérieur, G. Collomb, exhorte les préfets à obtenir des résultats rapides sur les migrants. Les premiers visés sont les « transferts Dublin » encore appelés « dublinés ». Quésako ? Le règlement européen Dublin III du 26 juin 2013 établit que, sauf critères familiaux, le pays responsable de la demande d'asile d'un migrant est le premier pays qui l'a contrôlé. Ses empreintes sont enregistrées dans le fichier Eurodac. Cela ne signifie plus avec cette 3ème version de « Dublin » que ce demandeur d'asile a déposé une réelle demande d'asile dans ce pays mais que ce migrant s'est fait fiché ses empreintes dans un contrôle policier en sortant d'une embarcation en méditerranée (Italie, Espagne) ou sur une route de l'exil en Europe de l'Est (Hongrie, Bulgarie, ...). Le migrant qui veut faire une demande d'asile en France doit d'abord s'enregistrer à la préfecture, qui consulte Eurodac pour déterminer si un autre pays est responsable. Si c'est le cas, le migrant est placé en « procédure Dublin », le temps de demander à l'Etat respon-

sable de le reprendre. Durant cette période, il dispose de certains droits (dont l'allocation pour demandeur d'asile) mais peut être assigné à résidence ou même placé en rétention. S'il ne se rend pas à plusieurs convocations, il est déclaré « en fuite » et perd ses droits. Le transfert peut être décidé si l'Etat responsable donne son accord explicite. S'il ne répond pas aux sollicitations de la France, l'accord est implicite mais prend plus de temps. Si cette expulsion n'est pas réalisée dans les six mois après la réponse implicite ou explicite (dix-huit mois en cas de fuite), le migrant peut faire sa demande d'asile en France. Environ 1 demandeur d'asile sur 2 en France est placé en procédure Dublin (ce qui est logique pour des raisons géographiques) et moins de 10% de ceux-ci sont effectivement transférés dans l'Etat qui les a, la première fois, fichés. C'est intolérable pour ce Pouvoir ! Le ministre de l'intérieur impose dans sa circulaire que les Préfets assignent à résidence tous les « dublinés » dès leur première présentation au guichet unique des demandeurs d'asile. Ce projet de loi déposé par la Droite et qui a toutes les chances de passer, va plus loin puisqu'il demande que tous les dublinés soient placés immédiatement en centre de rétention (CRA). Pour ce faire, le ministre annonce la création de 200 places de plus en rétention, en métropole, dans les prochaines semaines dont 59 à Vincennes, et la réouverture d'un Centre de rétention administrative (CRA) à Strasbourg.

aux gestionnaires des structures qu'il a besoin de leur aide, puisqu'il lui semble « impératif de définir une coordination avec l'ensemble des acteurs » pour pouvoir « initier cette stratégie ».

Pragmatique, ce préfet rappelle la marche à suivre. Très simple en l'occurrence : « Les gestionnaires des dispositifs d'urgence devront communiquer chaque mois, à mes services, la liste nominative des personnes hébergées au sein de leur structure en précisant l'identité (nom et prénom), la composition familiale et la date de naissance des intéressés. » Document qui pourrait du coup être croisé avec les informations de la préfecture sur qui est sans papiers...

Source : lemonde.fr

Big Brother

Brother



Les contrôles d'identité et les fouilles de l'état d'urgence déclarés contraires à la Constitution

L'assignation à résidence illimitée pour des étrangers

Un article du code des étrangers permet d'assigner à résidence un étranger qui fait l'objet d'une expulsion, mais ne peut pas immédiatement retourner dans son pays. La mesure est limitée à six mois renouvelables une fois... sauf exception. Depuis 2008, M. Daoudi est assigné avec quatre pointages par jour, 7 jours sur 7, à la gendarmerie. Condamné pour terrorisme il y a onze ans, déchu de sa nationalité mais non expulsable (décision de la Cour Européenne des Droits de l'Homme), Kamel Daoudi est assigné à résidence en France sans réelle perspective de voir sa situation évoluer. Le vendredi 1er décembre, le Conseil constitutionnel a néanmoins recadré la loi autorisant l'assignation à résidence sans limitation de durée des étrangers condamnés. Ainsi, tout en re-

connaissant au législateur le droit "de ne pas fixer de durée maximale à l'assignation à résidence", le Conseil constitutionnel a estimé qu'"au-delà d'une certaine durée", l'administration serait tenue de "justifier de circonstances particulières imposant le maintien de l'assignation". Pour justifier cette censure partielle de l'article 561-1 du code des étrangers, les « Sages » évoquent une "atteinte disproportionnée à la liberté d'aller et de venir" (étonnant !) et laissent au législateur jusqu'au mois de juin 2018 pour modifier la loi. Le combat juridique continue pour ce "prisonnier à ciel ouvert". Selon son avocat, Maître Bruno Vinay, une dizaine d'étrangers serait actuellement dans ce cas d'une assignation illimitée.

Source : lemonde.fr

Un classique : Le fameux délit d'outrage et rébellion

Le 24 mars, 2016, en réaction à la présentation en Conseil des ministres du projet de la loi Travail, dite El Khomri, comme dans d'autres lycées parisiens, des élèves du lycée Bergson du 19e arrondissement de Paris ont organisé un blocus de l'établissement : amas de poubelles devant l'établissement destiné à empêcher l'entrée. Très rapidement, les CRS, les forces de l'ordre et des policiers en civil sont intervenus. Après quelques classiques jets d'œufs et de farine, les forces de l'ordre ont chargé les lycéens, déclenché des jets de gaz lacrymogène puis poursuivi certains d'entre eux, soit qui se trouvaient là, soit simplement qui filmaient les événements. Alors qu'ailleurs

à Paris, ce type de blocus, caractéristique de la mobilisation lycéenne, ne provoque pas d'intervention policière, ici, dans l'un des derniers quartiers populaires, les flics sont intervenus brutalement. Plusieurs élèves ont reçu des coups de matraque, subi des jets de lacrymogène, et ont été frappés. Ceux qui fuyaient ou observaient de loin ont été rattrapés et ont de même subi ces violences. Une vidéo amateur a circulé sur les réseaux sociaux montrant un élève de seconde maintenu au sol par les policiers, puis relevé pour l'offrir au coup de poing en plein visage de l'un d'eux. Plusieurs élèves ont été embarqués au commissariat.

Le 27 novembre 2017 a eu lieu au

tribunal pour enfants de Paris le procès de S.K., mineur au moment des faits, jugé pour des faits de rébellion, outrage et violences volontaires, suite à son interpellation musclée devant le lycée Bergson le 24 mars 2016.

À l'issue de l'audience, S.K. a été condamné à 3 mois de prison avec sursis, 18 mois de mise à l'épreuve et 1 500 € d'amende. Les violences volontaires, en revanche, n'ont pas été retenues. S.K. n'ayant pas souhaité faire appel de cette décision, ce jugement est donc définitif.

Des Parents d'élèves (affiliés à la FCPE) de ce lycée se sont mobilisés depuis le premier jour et ont diffusé les vidéos, les témoignages montrant entre autre l'arrestation de S.K. par 3 agents des forces de

l'ordre littéralement couchés sur lui au moment de son arrestation.

Par ailleurs, la plainte déposée par S.K. pour des coups portés au cours de sa garde à vue a été classée sans suite par le procureur de la République après enquête de l'IGPN, ce en dépit de témoignages concordants de plusieurs mineurs présents au commissariat lors de son interpellation.

Par contre, un policier qui, le 24 mars 2016 et comme d'autres de ses collègues, a commis de nombreuses violences, doit comparaître le 30 mars 2018. Des parents d'élèves et des élèves seront présents aux côtés de l'élève qui a eu le courage de porter plainte.

Source : Communiqué du conseil local de la FCPE Bergson

Big Brother

A propos des « Paradise papers »

« Paradise papers », « Panama papers », les histoires semblent se suivre et se ressembler : les très très riches tentent avec succès d'échapper à l'impôt pendant que les coups de massue tombent sur le reste de la population. Au-delà de l'émir du Qatar, de David Cameron, du neveu de Jacob Zuma, de Jérôme Cahuzac, de Balkany, de Strauss-Kahn, de la famille Le Pen, de la Société Générale, etc. (« Panama papers »), et au-delà d'Apple, de Nike, de Dassault, de Total, de Bernard Arnault, de Xavier Niel, de Julien Clerc, etc. (« Paradise papers »), les deux affaires sont pourtant différentes.

Fraude fiscale et évasion fiscale

Les « Panama papers » prouvaient l'existence de fraudes fiscales. En remontant le fil de dossiers issus de cabinets d'avocats d'affaires et de banques, ils montraient comment certains très riches fraudaient pour échapper à l'impôt. Rien de bien nouveau sous le soleil, donc, sauf que ces révélations mettaient en lumière l'ampleur des montages financiers et le rôle des paradis fiscaux dans ces affaires. Elles montraient aussi que les Etats semblaient beaucoup moins pressés de recouvrer les millions qui leur étaient dus que de taper sur les fraudeurs à 100 euros des Assedic. Ce n'est pas des journalistes qui auraient dû révéler ces affaires, mais des juges. Après la révélation du scandale, les Etats ont dû se montrer un peu plus diligents : en France, le parquet national financier a ouvert une enquête pour « blanchiment de fraudes fiscales aggravées », et le ministre des Finances a annoncé que la France allait enfin « réinscrire le Panama

sur la liste des pays non coopératifs » en matière fiscale. Beaucoup d'« exilés fiscaux » ont déposé des dossiers de régularisation et commencé à négocier avec le fisc. Je reprends ces termes d'« exilé fiscal » par commodité, mais je ne devrais pas. Les mots ne sont pas neutres. Il s'agit de gens qui sont chez eux à peu près partout sur cette planète, qui vivent où ils veulent, et qui par ailleurs se sont domiciliés fiscalement dans un pays étranger où ils ont naturellement dû prendre un appartement ou un hôtel particulier. Ce ne sont en aucun cas des exilés.

Les « Paradise papers » racontent une autre histoire. Ici, il s'agit d'une affaire d'évasion fiscale. Quelle est la différence ? Il n'y a aucune fraude. Chaque Etat a prévu dans sa législation des douces pour les capitalistes, des niches fiscales et des accommodements pour moins taxer les profits afin d'attirer les grandes entreprises sur leur territoire. Les multinationales (mais aussi quelques très riches) peuvent jongler entre les frontières grâce au commerce entre leurs différentes filiales dans différents pays, elles ont de bons conseillers fiscaux, et « optimisent » leur comptabilité de façon à payer le moins possible d'impôts en restant dans la légalité au moins en apparence. D'ailleurs, autant les « Panama papers » concernaient surtout des personnalités, autant les « Paradise papers » concernent surtout des entreprises. Qui ont toutes réagi en disant qu'elles respectaient scrupuleusement la loi, ce qui est à peu près vrai. Et Christophe Castaner a donc eu beau jeu d'annoncer que « Toute infraction aux règles fiscales constatée dans les "Paradise papers" sera immédiatement poursuivie ». Gérald

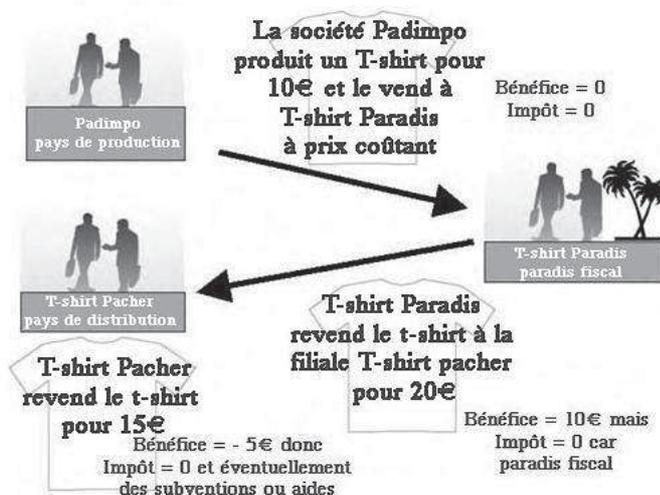
Darmanin a pu se permettre de déclarer « que le gouvernement serait favorable au renforcement des sanctions, notamment de la déchéance des droits civiques automatique de tous les fraudeurs ». Il ne se passera rien, sauf pour les plus maladroits si le scandale continue à faire tache, (presque) tout est légal.

« L'affaire »

Evidemment, toutes ces révélations donnent le vertige. Les fuites des « Paradise papers » concernent un cabinet d'avocats présent dans une dizaine de paradis fiscaux et 120 000 de ses clients plus des documents sur 25 000 entreprises, 6,2 millions de documents issus de registres confidentiels de 19 paradis fiscaux et plus de 500 000 documents internes d'un cabinet basé à Singapour. Parmi eux, le cas le plus célèbre est Apple. Cette entreprise domiciliait ses bénéficiaires en Irlande pour ne pas être imposée, la Commission européenne a fini par se décider à sévir, et donc Apple a démenagé sur l'île de Jersey. Il y a aussi Nike qui réduit son taux d'imposition à 2 % grâce aux liens entre les Pays-Bas et les Bahamas.

En fait, ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Toutes les multinationales utilisent les prix de transfert pour payer le moins d'impôts possible. Qu'est-ce qu'un prix de transfert ? C'est le prix des produits dans le commerce entre filiales de différents pays d'un même groupe. Ici, pas de loi du marché. C'est la maison mère qui décide à quels prix les filiales commerceront entre elles (regardez l'illustration pour mieux comprendre). Or, il faut savoir que le commerce intra-firmes représentait en 2002 42 % du commerce mondial, et sa part a peut-être augmenté depuis. Il n'y a bien sûr rien d'étonnant à ce que les multinationales utilisent les différences de législation entre les pays pour payer le moins d'impôts possible. La question n'est pas là. La question est de comprendre pourquoi les Etats ne font rien pour récupérer une partie de cette manne. Sur l'exemple caricatural proposé par l'illustration, par exemple, un Etat peut parfaitement interdire la vente à perte (ce que beaucoup d'Etats font), ce qui déjà limite un peu. Mais, même ainsi, ça ne fait que limiter le phénomène. On reste à 0 € d'impôts.

De fait, combattre l'évasion fiscale demanderait que les Etats signent des traités entre eux, ou au moins passent des accords. Déjà, les pays qui sont eux-mêmes des paradis fiscaux ne les signeront pas. Or certains Etats des Etats-Unis sont des paradis fiscaux, de même que certains Etats européens (Luxembourg, Irlande...). Ensuite, tous sont pour la lutte contre les paradis fiscaux à condition de



Source : Des sociétés à irresponsabilité illimitée - CCFD-Terre Solidaire - Oxfam France - Agir ici - Mars 2009.

ne pas embêter celles des multinationales qui sont leurs champions nationaux. Et une fois qu'on a retiré les paradis fiscaux de tous ces champions, il n'en reste plus beaucoup. La France, par exemple, ne compte que 9 paradis fiscaux dans sa liste, elle a notamment retiré Jersey en 2014. L'Europe en a retenu 30 dans lesquels ne figurent naturellement ni le Luxembourg (2^e meilleur paradis fiscal d'après Forbes en 2010), ni l'Irlande (6^e), ni les Etats-Unis (meilleur paradis fiscal grâce au Delaware).

De fait, les « Paradise papers » sont un sous-produit inévitable de la mondialisation et du libéralisme. Le contrôle des changes a été supprimé un peu partout dans le monde depuis le début des années 90. Depuis, aucun justificatif n'est à fournir pour les transferts d'argent. Le commerce entre filiales d'un même groupe est lié à la décomposition internationale du processus de production, le fait de faire fabriquer des petits bouts d'un produit un peu partout dans le monde, de les assembler ailleurs pour les vendre encore autre part. Aucun contrôle n'est prévu, sauf contrôle fiscal éventuel. Et il faut rappeler qu'il y a en France environ 50 000 contrôles fiscaux par an, particuliers et entreprises confondus, soit 36 millions de déclarants. En fait, sauf dénonciation, une entreprise est contrôlée en moyenne moins d'une fois tous les quarts de siècle (et le redressement ne peut pas excéder trois ans...). Avec l'informatisation et l'interconnexion des places financières, des milliards font plusieurs fois le tour de la planète en quelques minutes. La surprise aurait été que, dans ces conditions, aucune industrie de la fraude et de l'évasion fiscales ne se soit développée.

Quelques réflexions

Toutes ces fuites, le travail des lanceurs d'alerte, les enquêtes journalistiques ont le mérite de faire la lumière sur les dessous cachés du capitalisme, d'en montrer un des à-côtés scandaleux. Mais le risque est important que l'arbre ne cache la forêt. Il faut prendre ces révélations pour ce qu'elles sont, non pas

des exceptions scandaleuses, mais bien le fonctionnement ordinaire d'un système pourri jusqu'à la moelle. Il faut remarquer aussi la sophistication liée au développement d'Internet et à la libéralisation des marchés. C'est le travail de dizaines de journalistes pendant des mois qui est maintenant nécessaire pour exploiter une fuite. Et ce travail n'est bien sûr pas fait par la justice, à laquelle pour plus de sûreté on retire pas mal de moyens de ce côté-là. Surtout, ce travail n'est possible que tant que la censure d'Etat reste souple sur les chaînes publiques et qu'il reste encore quelques médias indépendants, au vrai sens du terme, c'est-à-dire qui ne sont pas pieds et poings liés par le biais de l'actionnariat et de la pub aux acteurs de ces scandales. Et ils sont de plus en plus rares.

Il faudrait aussi avoir une réflexion plus politique sur toutes ces affaires. Tout d'abord sur la volonté politique sans faille de l'essentiel des Etats de favoriser ce type de pratiques. Tout doit être sacrifié sur l'autel de l'ultralibéralisme, y compris les finances publiques, pourtant une nécessité pour maintenir l'ordre.

Mais il faut s'interroger aussi au-delà. Les impôts sont l'instrument des Etats, ils ont la même double face. L'Etat est d'abord un instrument de domination d'une classe sur les autres, et les impôts en sont son intendance. De ce point de vue, la grande bourgeoisie devrait être la première intéressée à faire respecter des

règles minimales pour remplir les caisses. Mais l'Etat est aussi le fruit d'un compromis social, ses dépenses ne sont pas que policières et militaires, elles ne consistent pas seulement non plus à financer les infrastructures nécessaires au système. Les économistes bourgeois et les sociologues ont coutume d'enseigner que l'impôt est l'expression de la solidarité nationale. Visiblement, la grande bourgeoisie se sent dispensée d'une telle solidarité, et cela devrait quand même nous interroger. Celle-ci a-t-elle encore intérêt à une certaine cohésion sociale, se sent-elle encore liée au sort des pays auxquels elle appartient ? Sommes-nous déjà dans la situation où les nations ne sont plus qu'un écran de fumée destiné au bas peuple tandis que la bourgeoisie est devenue mondiale au vrai sens du terme, c'est-à-dire que ses affaires peuvent se poursuivre indépendamment de l'Etat des sociétés dans lesquelles elle vit ? Le terme de gouvernance mondiale est devenu très populaire, on le ressort à toutes les sauces. Qu'est-ce que la gouvernance mondiale si ce n'est le gouvernement par les marchés (financiers de préférence) en s'affranchissant de toute règle pseudo-démocratique ? Bref, autant nous n'allons défendre ni l'Etat ni l'impôt, autant la façon dont la bourgeoisie détruit ce dernier n'est pas forcément une bonne nouvelle pour nous.

Sylvie



PROCÈS DE POITIERS SUR L'OCCUPATIONS DES VOIES DU 19 MAI 2016

Le tribunal correctionnel de Poitiers a rendu le 21 décembre son verdict contre les dix militant-e-s anticapitalistes et/ou libertaires qui étaient poursuivis (voir CA d'octobre et de novembre ou oclibertaire). Il les a condamnés à payer une amende (100 euros avec sursis pour sept d'entre eux, 100 euros pour les trois autres), les frais de procédure les concernant (127 euros par personne), 1 000 euros solidairement à la SNCF et 700 euros en remboursement de ses frais de procédure.

Il a en revanche prononcé la relaxe

générale sur leur refus de prélèvement d'ADN et de prise d'empreintes et de photos, et a décidé la non-inscription de leur condamnation sur leur casier judiciaire.

S'il n'y a pas d'appel dans les dix jours, cette « plaisanterie » judiciaire aura coûté (avec les frais de défense) 6 356 euros au bas mot – comme toujours, la répression sur le terrain financier vise à affaiblir le mouvement social.

Les inculpé-e-s ont réagi par le communiqué suivant, le même jour :

Pour avoir participé avec des centaines d'autres personnes, dans le cadre de la mobilisation contre la loi travail, à une action en soutien aux cheminots alors en grève, nous avons été assignés devant le tribunal correctionnel le 17 novembre dernier. Le verdict est tombé le 21 décembre : la relaxe que nous réclamions n'a pas été obtenue et nous sommes déclarés coupables, ce qui constitue autant d'attaques, contre le droit de manifester et contre le mouvement social, que nous dénonçons et auxquelles nous ne céderons pas. Cependant, si les peines prononcées ont été inférieures (100

euros, avec ou sans sursis) à celles que nous encourions théoriquement et à celles que le procureur réclamait (1 000 ou 1 500 euros), c'est bien grâce à la solidarité qui nous a été manifestée ces derniers mois, et nous en remercions notre comité de soutien à Poitiers ainsi que toutes les personnes qui se sont mobilisées plus largement pour nous en France. Les multiples actions collectives réalisées afin de dénoncer le ciblage politique dont nous étions l'objet ont créé un rapport de forces qui a pesé en notre faveur. C'est la grande leçon que nous devons tirer de cet épisode : il ne faut pas reculer, mais revendiquer collectivement et toujours être solidaires face au patronat et à son Etat.

L'économie en brèves

LA CRISE GRECQUE A RAPPORTÉ PRÈS DE 8 MILLIARDS À LA BCE

En fait, les emprunts de l'Etat grec sont émis sous forme d'obligations souscrites sur les marchés financiers, essentiellement par les banques (comme pour à peu près tous les Etats). Une partie de l'« aide à la Grèce » a consisté au rachat de ces obligations (appelées bons du Trésor) sur les marchés, essentiellement aux banques donc. En quoi est-ce une aide ? Les rachats sur les marchés financiers garantissent aux banques qu'elles pourront toujours revendre ces obligations, et donc que ça reste intéressant de prêter à l'Etat grec sous forme de souscriptions aux dites obligations. Autrement dit, l'Etat grec ne peut emprunter qu'en passant par les marchés financiers, et la Banque centrale européenne (BCE) garantit aux marchés financiers que ça restera rentable. C'était déjà les mêmes mécanismes qui étaient appliqués pour la dette des Etats du tiers-monde. Dans le cas de la Grèce, cette « aide » a eu lieu de 2012 à 2016 et a été baptisée « SMP ».

Quand on rachète des obligations, on rachète un bout de prêt, et on devient donc l'heureux créancier de l'institution qui a émis l'emprunt en question (grande entreprise ou Etat), et on a droit au remboursement à l'échéance et aux intérêts annuels. La BCE vient de dévoiler les bénéfices réalisés depuis 2012 dans le cadre des rachats de la dette grecque. Les revenus d'intérêts issus des emprunts d'Etat grecs entre 2012 et 2016 rachetés dans le cadre du « SMP » s'élèvent à 7,8 milliards d'euros. Les profits réalisés au cours de la crise grecque sont redistribués aux 19 banques centrales nationales proportionnellement à leur participation au capital de la BCE. Et il revient aux différents gouvernements de décider s'ils rétrocèdent ou non cet argent à la Grèce.

Entre 2013 et 2015, les Européens étaient d'accord pour transférer ce pactole à la Grèce. Mais en 2015, sur fond de tensions avec l'équipe de la gauche radicale Syriza, l'Allemagne a stoppé net la procédure. Et a visiblement été suivie par les autres pays. Depuis le départ du gouvernement de Varoufakis, qui était ministre des Finances, les tensions sont peu à peu retombées. Le 15 juin dernier, la reprise du versement des profits des banques centrales a de nouveau été mentionnée dans le communiqué final de l'Eurogroupe. Ce même communiqué a évoqué un allègement de la dette du pays par les créanciers officiels. Comme quoi la dette reste toujours le même instrument de chantage politique, en Amérique latine, en Afrique ou en Europe.

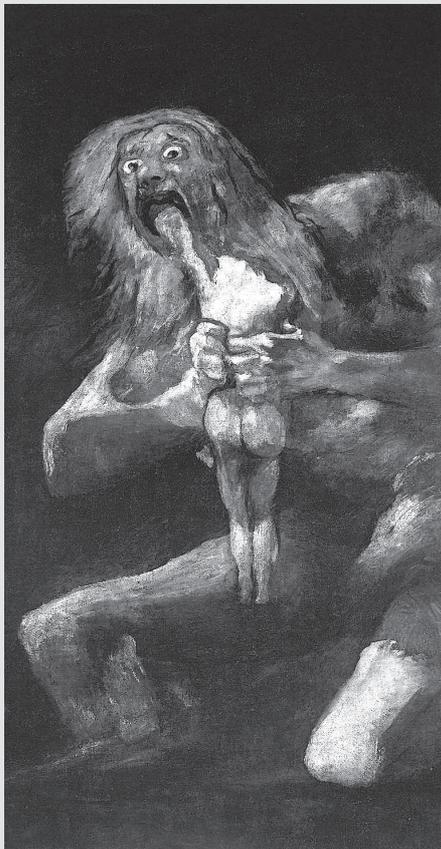
Source : Lesechos.fr.

LA GRÈCE TOUJOURS...

Alors qu'on en est au troisième plan de sauvetage de la Grèce (qui doit s'achever mi-2018), la Cour des comptes européenne vient de sortir un rapport sur le sujet. Le PIB de la Grèce a diminué de 30 %, sa dette publique (dette de l'Etat) dépasse les 180 % du PIB, les banques grecques ne sont pas en état de prêter et d'assurer le financement de l'économie. Le seul objectif clair que s'était fixé la Commission européenne – permettre à Athènes de retrouver un accès au marché financier – semble ne pas pouvoir être

atteint. 110 milliards d'euros de financement lui ont été accordés en 2010, 172 milliards lui ont été prêtés en 2012, 86 milliards en 2015 – mais 36 milliards seulement ont été effectivement déboursés à ce jour... Pourtant, sa situation économique et financière est toujours intenable. A noter que la BCE est la seule institution qui a refusé d'être auditionnée et de transmettre des documents... Un rapport avec la brève précédente ? Le rapport constate que « la logique d'intervention des programmes d'ajustement grec a essentiellement consisté [...] à prévenir ainsi toute propagation de la crise économique grecque au reste de la zone euro ». Et plus loin : « Les programmes ne s'inscrivaient pas dans le cadre d'une stratégie générale de croissance conduite par les autorités grecques et pouvant se prolonger au-delà de leur terme. » Ce n'est qu'au troisième plan de sauvetage, en 2015, qu'il a été prévu d'inclure l'impact social des mesures préconisées. Outre tout ce qu'on a déjà pu écrire sur le gouvernement par la dette, une politique consciente au service des marchés financiers, on peut y voir l'effet d'un aveuglement idéologique dénoncé par Varoufakis, qui reprochait à juste titre à la Commission européenne d'ignorer les données et le raisonnement économiques, de se draper avec arrogance dans un dogme sans aucune considération pour la réalité économique. La Cour européenne des comptes le confirme. Et tout un peuple a été sacrifié à cet aveuglement.

Sources : Mediapart, Martine Orange.



SUR L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI EN TRENTE ANS

L'emploi a progressé de 4,4 millions en France métropolitaine entre 1982 et 2014. Celui des cadres supérieurs a augmenté de 2,7 millions, et cette catégorie représente 17,5 % des effectifs en 2014. Il y a 1,6 million de postes d'employé-e-s non qualifié-e-s en plus, catégorie qui représente maintenant 13 % des emplois. Le nombre d'ouvrier-ère-s non qualifié-e-s a reculé de plus de 1 million, pour ne plus représenter que 8,4 % des emplois, une proportion qui a diminué de moitié depuis 1982. Ce recul affecte en premier lieu les emplois liés à l'industrie, alors que ceux du bâtiment et du nettoyage résistent. La croissance des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures et d'employé-e-s non qualifié-e-s concerne aussi bien les grandes que les petites communes, alors que la suppression des emplois d'ouvriers non qualifié-e-s est particulièrement forte dans les grandes villes. En 2014, l'importance des ouvriers non qualifié-e-s est d'autant plus forte que l'on s'éloigne des grandes villes. Ils/elles représentent seulement 5 % des emplois dans les villes-centres de plus de 100 000 habitants, contre 12 % dans les couronnes urbaines, les moyennes et petites aires, et 13 % dans les communes éloignées des villes. Leur part est particulièrement élevée dans les zones agricoles et viticoles. Autrement dit, ce sont les ouvriers non qualifié-e-s de la grande industrie qui ont disparu. Les ouvriers non qualifié-e-s sont maintenant surtout dans le tertiaire, le bâtiment et l'agriculture, donc dispersé-e-s ou minoritaires.

Source : Insee première n° 1674, novembre 2017.

QUELQUES DONNÉES SUR LE CHÔMAGE

L'Insee estime le nombre de chômeurs à 3 millions, c'est-à-dire 3 millions de personnes qui ont travaillé moins d'une heure dans la semaine (à partir d'une heure, on passe pour l'Insee dans la catégorie temps partiel), qui ont fait au moins une démarche de recherche dans le mois et qui ne sont ni malades ni en stage. En 2016, 16,5 % des chômeurs n'ont jamais travaillé (48,1 % des chômeurs de moins de 25 ans). 43,6 % ont perdu leur emploi à la fin d'un contrat à durée déterminée, part qui souligne l'importance de ce type de contrat dans les flux d'embauche. 15,4 % ont été licenciés (mais 28,3 % des chômeurs de 50 ans ou plus), dont la moitié pour motif économique (7,9 %). 8,4 % sont au chômage à la suite d'une rupture conventionnelle, et 6,3 % du fait d'une démission. Parmi les personnes inscrites à Pôle emploi toutes catégories confondues, 62 % ont droit à une allocation (chômage ou Etat) et 48 % en perçoivent une (les autres ayant eu une activité salariée trop importante pour en bénéficier). Pour ceux qui en perçoivent une, l'allocation moyenne est de 860 € par mois (972 € pour les hommes et 755 € pour les femmes). 1 % des chômeurs touchent le montant mensuel maximal (6 356 €).

Source : Insee – Emploi, chômage, revenus du travail, édition 2017.

Retour sur le 3^e Forum social mondial antinucléaire

Du 2 au 4 novembre 2017 s'est tenu à Paris le 3^e FSM antinucléaire, faisant suite à celui de Tokyo en 2015 et de Montréal en 2016. Il s'est prolongé par une visite groupée à Bure (à la Maison de la résistance et au bois Lejuc), le dimanche 5.

Plus de 400 personnes y ont participé, dont une petite centaine venues de vingt autres pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Biélorussie, Brésil, Canada, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Grande-Bretagne, Inde, Japon, Mexique, Niger, Pays-Bas, Portugal, Russie, Suisse, Turquie, Ukraine. La plupart des organisateurs s'accordent, malgré quelques réserves, à le considérer comme un succès.

Un gros boulot d'organisation

La douzaine de membres du « comité de facilitation », qui (après délimitation de « l'assemblée permanente » décidée en 2016) a assumé le gros travail d'organisation préalable pendant un an, provenait d'organisations et collectifs divers, miroir de l'état de fragmentation de la mouvance antinucléaire française. Ils ont vite choisi d'éviter les débats politiques de fond (entre les réseaux Sortir du nucléaire et Arrêt du nucléaire notamment) pour favoriser le travail commun. Fait remarquable, il y avait dans ce comité des membres de syndicats (SNU-FSU, Solidaires) et d'association (Attac) ayant commencé à s'interroger, voire à prendre position contre le nucléaire. Ce qui a un peu élargi l'audience militante du forum, et surtout permis, grâce à Solidaires, d'obtenir gratuitement les locaux de la Bourse du travail, au cœur de Paris.

Le financement a été assuré exclusivement par les inscriptions, les cotisations des organes participantes et les dons. Il a permis de payer un poste de travail technique pendant les derniers mois de préparation. L'hébergement a été assuré par les Parisiens, les questions d'intendance réglées avec l'aide complémentaire de quelques bénévoles. Un collectif d'interprètes, venu équipé de matériel, a assuré bénévolement, avec compétence et discrétion, la traduction simultanée des interventions dans les réunions plénières et certains ateliers.

Une soixantaine d'ateliers ayant été



proposés par des groupes divers, il a fallu pousser les propositions portant sur des sujets similaires à fusionner, ce qui a obligé des groupes qui ne se connaissaient pas à partager le temps et l'espace, pas toujours avec bonheur. Les trente ateliers retenus ont souvent fonctionné, malgré les consignes, plus comme des conférences partagées que comme des débats avec simple exposé d'introduction, contraignant les discussions à se poursuivre dans les couloirs et dans la rue, faute d'espace prévu pour cela.

Parallèlement ou en introduction de certains ateliers ont été projetés plusieurs films, qui ont recueilli une bonne participation. Le samedi s'est clos par une soirée conviviale, malheureusement dans un lieu trop bruyant pour permettre les échanges informels.

Samedi midi, la troupe du Lacse (Laboratoire d'artistes créateurs sympathiques et engagés) a entraîné tout le monde dans une action théâtrale sur une place de la République à moitié vide, où seuls les tracts ont permis aux quelques passants qui n'étaient pas indifférents d'en comprendre un peu le sens.

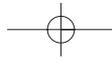
Un programme chargé

Outre les trente ateliers programmés, trois séances plénières ont rassemblé les participants, où la dimension symbolique, voire spectaculaire, a souvent pris le pas à la tribune sur la dimension véritablement informative. La première, de présentation du forum, s'est ouverte sur une intervention vidéo

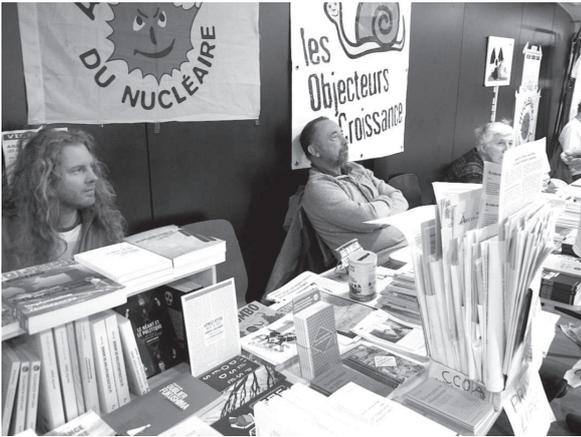
de Naoto Kan, Premier ministre japonais au moment de Fukushima, devenu depuis antinucléaire. La deuxième était consacrée aux témoignages de victimes du nucléaire (Tchernobyl, Fukushima, France) mais aussi de personnes luttant contre l'extraction d'uranium (Niger, Canada), la construction de nouvelles centrales (Inde, Turquie) et l'emprise du nucléaire sur des terres ancestrales (Etats-Unis, Canada). La plénière de clôture, ouverte sur des réflexions de Bertrand Méheust sur le rapport entre science, société et nucléaire, suivie par une première synthèse à chaud des débats en ateliers puis par l'annonce du prochain forum (à Madrid en 2019, organisé par le Movimiento iberico antinucléaire), a été bouleversée par la montée à la tribune d'un groupe de femmes décidées à y rester debout, pour dénoncer sa composition entièrement masculine – fait incontestable – mais aussi le poids disproportionné des hommes dans la lutte antinucléaire – affirmation beaucoup plus contestable, ne serait-ce qu'au regard de la forte proportion de femmes présentes tant dans l'organisation du FSM que dans l'assemblée, les autres tribunes de plénière et les ateliers.

Pour quel bilan ?

En quoi une rencontre mondiale antinucléaire conçue sur le modèle des forums sociaux mondiaux – une rencontre de trois jours rassemblant des acteurs multiples autour de moments de débat multiples mais brefs, où le travail spécifique de coordination des forces n'arrive à se faire qu'à la marge – peut-elle servir



antinucléaire



la cause antinucléaire ? Au regard de cette expérience, la réponse ne peut être que très mitigée.

- Le FSM a-t-il permis de faire entendre la cause antinucléaire auprès d'un large public ?

Bien que le FSM se veuille un événement médiatique et que celui-ci ait pris place au cœur de Paris, tous les grands médias l'ont ignoré, malgré deux conférences de presse de présentation. De la part des médias mainstream, rien d'étonnant vu l'emprise du lobby nucléaire sur ces médias, et le peu de courage civique de leurs journalistes. Les moyens de franchir cet obstacle auraient dû faire l'objet d'une réflexion spécifique, ce qui n'a été le cas ni lors de la préparation ni au cours du forum

lui-même. On touche là à la faible disposition du milieu antinucléaire à s'attaquer à des problèmes plus larges touchant à l'organisation sociale dans son ensemble. Mais il faut aussi relever le peu d'intérêt manifesté par les milieux dits écologistes et la presse critique ou militante : malgré l'échec économique et technique de cette industrie et les risques immenses qu'elle fait peser sur toute la population, l'emprise du discours présentant le nucléaire comme un état de fait incontournable – ou en tout cas comme un mal mineur dans le contexte du changement climatique – semble malheureusement déborder largement les cercles du pouvoir.

- A-t-il donné des éléments d'information, et de réflexion, à un milieu sensible mais peu informé ?

Pour ceux qui s'étaient donné la peine de venir participer, il y avait largement matière, que ce soit à travers les témoignages vivants de gens venus d'autres pays lors des plénières (non exemptes, il est vrai, d'une dimension de spectacle, plus lourde en termes financiers que riche en informations) ou à travers les multiples ateliers, animés par des militants dans l'ensemble très au fait de leur sujet. Le fait que le nucléaire militaire ait trouvé toute sa place dans les ateliers, notamment grâce au traité international récemment signé et au prix Nobel qu'il a valu à ses promoteurs, est un point particulièrement positif, étant donné la séparation de fait

entre antinucléaires luttant contre le nucléaire civil et ceux luttant contre les armes nucléaires.

La diffusion sur Internet, en bonne partie déjà effective (voir liste ci-dessous), de vidéos des trois plénières et de quelques ateliers ainsi que d'une vidéo de synthèse de vingt minutes peut être un bon relais du travail d'information accompli, voire pallier un peu le faible relais médiatique. On peut s'interroger toutefois sur le choix des ateliers ayant bénéficié du travail du vidéaste, donc de ce qui restera de mémoire filmique du FSM : les tendances défendant le principe d'un arrêt immédiat du nucléaire resteront invisibles sur le Web, à la différence de celles – dominantes encore aujourd'hui dans l'espace médiatique mais aussi chez les antinucléaires – partisans d'une sortie progressive.

On pourra aussi regretter le peu de sollicitations à l'engagement militant entendues lors du forum. A croire que la lutte antinucléaire continue à être perçue par les militants eux-mêmes comme l'affaire de groupes spécialisés.

- A-t-il fait avancer le débat sur les questions difficiles ou qui divisent ?

Les ateliers, censés être des lieux de débat, ont pour beaucoup pris l'allure de conférences d'experts avec la parole de la salle réduite à la portion congrue. Cette façon de faire, courante dans les milieux politiques dits de gauche, l'est encore plus dans un milieu où l'expertise et la contre-expertise d'accompagnement ont souvent supplanté la lutte politique et sociale contre les centrales. Dans d'autres cas, l'atelier a surtout servi à permettre à l'organisation promotrice d'exposer sa position. La discussion politique entre positions différentes en a été assez largement squeezée. Selon certains, les ateliers les plus intéressants furent ceux menés sans animateurs.

Arrêtons-nous, parmi les questions abordées en atelier, sur celles qui font débat dans le milieu militant antinucléaire.

- L'atelier sur « l'arrêt immédiat du nucléaire » était le fruit d'un compromis laborieux entre trois collectifs, d'accord simplement sur la nécessité absolue d'une telle décision. ADN Savoie a proposé une réflexion nouvelle sur le recours aux échanges européens d'électricité comme possibilité immédiate de compensation, et Décroissance Ile-de-France a défendu le recours passer aux énergies fossiles. Mais le débat a très vite pris une tournure polémique, éliminant la part de réflexion sociopolitique que voulait amener le Collectif contre l'ordre atomique.

- L'atelier sur « nucléaire et changements climatiques » a, semble-t-il, montré la dimension fortement idéologique qu'a prise la question climatique, certaines « grandes voix » déclarant

POUR EN SAVOIR PLUS, SUR INTERNET

Présentation radiophonique du FSM dans l'émission « Vive la Sociale » (sur FPP) du 19 octobre 2017 : <http://www.vivelasociale.org/les-emissions-recentes/91-fsm-antinucleaire>

Textes et comptes rendus d'atelier peuvent être consultés sur le site international des FSM : <http://nuclearfreeworld.net/fr/>

Le site accompagnant la préparation du forum (<http://fsm-antinucleaire2017.nuclearfreeworld.net/>) est censé être fermé fin 2017.

Les vidéos des plénières et de quelques ateliers sont disponibles sur YouTube, regroupées à l'adresse suivante :

- <https://www.youtube.com/playlist?list=PLYfjo3JyLy2SSJU12wjbgsX2F4XUF18Z>
- Plénière d'ouverture : <https://www.youtube.com/watch?v=NYDCewnCL6k>
- Plénière de témoignages : <https://www.youtube.com/watch?v=z8dri27t8fi>
- Plénière de clôture : <https://www.youtube.com/watch?v=g8u8T2LDfts>
- Le nucléaire dans le monde et les coûts du nucléaire : <https://www.youtube.com/watch?v=unxEAcc01Yc>
- Ethos à Fukushima : stratégie de l'ignorance et mainmise du lobby nucléaire international : <https://www.youtube.com/watch?v=6UxzVApMe-0>
- Les actions de désobéissance civile en Europe contre le nucléaire militaire : <https://www.youtube.com/watch?v=6yLZQZxgKek>
- Nucléaire et finance : le pouvoir des lobbies contre la démocratie : <https://www.youtube.com/watch?v=WLCs3AWnKo4>
- Vers un mouvement antinucléaire européen : <https://www.youtube.com/watch?v=7iRSL3NmQZY>
- Les enjeux de la gestion de l'eau dans le nucléaire. Bassin fluvial, bassin de luttes ? : <https://www.youtube.com/watch?v=hJPOTytGkNg>
- Fukushima 2011-2017. Etat des lieux : la multiplication du cancer de la thyroïde chez les enfants : https://www.youtube.com/watch?v=f0Rey2UMW_g
- Démantèlement des centrales nucléaires : <https://www.youtube.com/watch?v=ICS9kSd9hFs>
- Santé et nucléaire : de l'invisibilité des travailleurs irradiés au mythe de la radioactivité quasi inoffensive : <https://www.youtube.com/watch?v=zPKtr1gKjQc>
- Sortir du nucléaire : une chance pour les travailleurs et pour l'emploi ! : <https://www.youtube.com/watch?v=MkCHuXrJSdU>



qu' « il n'est pas question de revendiquer l'arrêt immédiat du nucléaire qui conduirait à augmenter les émissions de gaz à effet de serre », tout en démontrant que cette augmentation ne serait que de 2,7 % du total de ces émissions...

- Dans l'atelier sur le démantèlement, où toutes les interventions à la tribune ont montré par un biais ou un autre l'énorme dimension d'un problème qui n'est ni techniquement maîtrisé ni financé, la question cruciale de savoir s'il ne faut pas revendiquer un démantèlement des réacteurs différé, voire leur non-démantèlement après retrait du combustible, a été à peine débattue en toute fin d'atelier.

- La question des méthodes de lutte a été abordée de biais dans divers ateliers, et plus ouvertement dans celui du samedi matin, mais la part faite aux élus verts, évidemment vertement mis en cause, y a parasité un débat qui s'amorçait à peine sur les questions cruciales qui se posent aux antinucléaires « de terrain » : quelles formes d'action directe sont encore praticables ? Faut-il nécessairement en pas-

ser par l'action spectaculaire ? Comment toucher largement une population qui fait l'autruche ? Comment briser le mur du silence médiatique ? Comment éviter la répression ? Etc.

Peu de réponses, ou d'amorces de réponse, à ces questions cruciales auront donc été apportées lors de ce FSM, dont l'un des plus grands défauts est le chevauchement temporel des divers ateliers, qui empêche de bénéficier de l'ensemble de l'information utile et de mener la réflexion de façon suivie et partagée.

• A-t-il permis de créer des liens entre groupes militants de divers pays afin de promouvoir les échanges et l'entraide ? Si, comme l'a affirmé Chico Whitacker, le patriarche des FSM, tel est l'objectif principal des FSM, celui-ci aura en partie rempli sa fonction. Sans doute au moins autant grâce aux contacts informels établis dans les couloirs qu'aux échanges permis par les ateliers. Mais ces contacts ne devront pas attendre le prochain FSM prévu en 2019 en Espagne pour se consolider, car, dans un contexte où la crise de l'industrie nu-

cléaire ne cesse de s'approfondir en multipliant les facteurs de risque de catastrophe, la mise en commun des forces devient une nécessité urgente.

En conclusion

Malgré son ambition et le gros travail d'organisation fourni, ce Forum social mondial antinucléaire n'a pas réussi à créer l'événement et n'a que peu contribué à faire avancer le débat entre militants antinucléaires. Sans faire l'impasse sur les faiblesses propres au « mouvement » antinucléaire (1), il y a lieu de s'interroger sur l'utilité de ce style de rencontre pour faire avancer la réflexion sur la réalité des rapports de force et les moyens de faire avancer la lutte dans le cadre concret de chacune des nations nucléarisées. Tout au moins le FSM aura-t-il contribué à la prise de conscience du caractère international de la menace que le nucléaire fait peser sur l'humanité et de la nécessité de rassembler nos forces.

Gianni et Nicole
(du Collectif contre l'ordre atomique)

1. Un débat vient de s'ouvrir à ce sujet avec la publication sur le site de *Reporterre* d'un article de Gaspard d'Allens, coauteur de *Bure, la bataille du nucléaire* (« Le mouvement nucléaire est trop vieux, il doit se réinventer ») et une réponse de Guillaume Blavette, administrateur suppléant du RSN, sur son blog de *Mediapart* (« Non, le mouvement antinucléaire n'est pas un spectre moribond »). Ce débat mérite bien d'autres contributions !

A LIRE

La Gueule ouverte l'ouvre à nouveau

Un petit groupe de personnes a décidé de redonner vie à la première et radicale revue écologiste, créée par Fournier en 1972 avec l'appui de *Charlie Hebdo* et disparue en 1980.

Le projet « est à voir comme une tentative de réponse à l'actualité du journal des années 70, prise au pied de la lettre, à bras-le-cors, à rebours de la société industrielle tellement trop entropique, qui nous conduit follement vers le précipice ». Il s'inscrit dans la lignée de l'écologie radicale de Murray Bookchin. Ce premier numéro consacre un dossier à l'écologie sociale : concepts fondamentaux de Bookchin, effondrement et résilience, confédéralisme démocratique au Rojava, Darwin et Kropotkine. Mais aussi Fessenheim et la loi sur les hydrocarbures...

Contacts :

: lagueuleouverte@riseup.net
<http://lagueuleouverte.info>

L'Inventaire

Cette revue semestrielle de critique sociale éditée par les éditions de la Lenteur existe depuis fin 2014. Elle part du constat que « la part de la vie qui échappe aux rapports marchands, aux procédures industrielles et administratives, et à l'appareillage technologique se réduit à presque rien ». Elle se donne pour but « de reprendre et poursuivre la critique du monde contemporain, par la publication de productions originales, de textes d'auteurs méconnus ou mal lus, de traductions... susceptibles de faire de cette revue un espace d'échanges et de débats ». On y trouve des textes de qualité, parfois ardu mais marqués par le désir de créer une culture critique commune et avec, chose importante, un ton en adéquation avec le projet de la revue.

Parmi les articles du numéro 6 (novembre 2017) : un texte

sur Christopher Lash (A. Bardinelli), « Le "citoyen augmenté" » ; un nouveau seuil dans l'aspiration à se délivrer de la politique (A. Berlan) ; Sociétés d'hier et d'aujourd'hui (L. Mercier-Vega).

Contact : *L'Inventaire*, Les Petits Bouchoux, 39370 Les Bouchoux. Tél. : 03-84-42-77-96

Freux et Eugène the Jeep

SOS d'un canin en détresse : Appel à soutien de CQFD

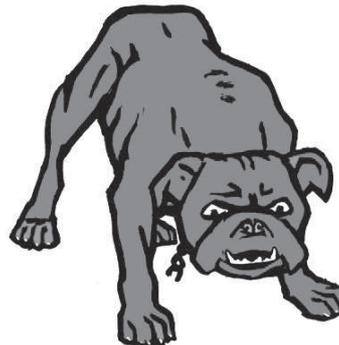
mensuel de critique et d'expérimentation sociales, est menacé de disparition. Il lui faut, au minimum, 1 000 abonnés supplémentaires pour se maintenir sur son frêle esquif.

Lire son appel sur cqfd-journal.org/SOS-d-un-canin-en-detresse

Contact : CQFD, BP 70054, 13192 Marseille cedex 20.



Mensuel de critique et d'expérimentation sociales - En kiosque le premier vendredi du mois



Vertement écolo

BITCOIN ET BLOCKCHAIN : UN OUTIL DE DESTRUCTION MASSIVE DE L'ENVIRONNEMENT ?

La célèbre monnaie électronique mobilise autour d'elle spéculateurs, financiers, banquiers, criminels, politiques, journalistes, geeks et autres maniaques du virtuel, du fait de sa rareté, de son instabilité spéculative et de sa conception. Le bitcoin est à la fois une monnaie virtuelle et un système de paiement électronique. La sécurité des échanges est assurée par ce qu'on appelle les blockchains (chaînes de blocs), qui assurent le cryptage des données et un immense réseau décentralisé d'ordinateurs. Dans ce système, chaque transaction met en branle à l'échelle planétaire ordinateurs, serveurs, réseau Internet, services Web... Et c'est là que cette monnaie (un pur instrument de spéculation, selon certains économistes) percute le monde réel car elle est un cauchemar énergétique et une source mondiale de pollution.

Selon J.-P. Delaye, « pour les optimistes, le fonctionnement du protocole bitcoin nécessite la puissance de deux centrales nucléaires. Pour les pessimistes, quatre ». Selon le site Motherboard¹, chaque transaction en bitcoins correspondrait à la consommation électrique quotidienne de 1,5 foyer américain. L'énergie dévorée par la spéculation sur cette monnaie correspondrait à la consommation électrique du Nigeria (190 millions d'habitants)².

L'actuelle folie spéculative renforce cette consommation démente et inutile d'énergie. D'autant que la technologie de la blockchain excite terriblement les banquiers, confrontés à une érosion certaine de leurs profits. Les banques sont des « garants tiers » obligés pour acheter ou vendre. Actuellement, ces opérations utilisent des humains, des locaux, des réseaux sécurisés. Les blockchains permettraient de réaliser les mêmes opérations pour trois fois moins cher. « D'après un rapport de Santander, la technologie de la blockchain peut permettre aux banques d'économiser de 15 à 20 milliards de dollars [jusqu'à 17,9 milliards d'euros] par an d'ici à 2022 en coûts d'infrastructures liés aux paiements internationaux, au trading et à la mise en conformité³. » Dès septembre 2015, « treize établissements, dont CitiBank of America, Morgan Stanley, Commerzbank et Société générale, ont rejoint un pour adapter et utiliser cette technologie d'enregistrement des transactions (confiée à la start-up américaine R3)... et qui pourrait révolutionner leur métier d'ici cinq à dix ans... ».

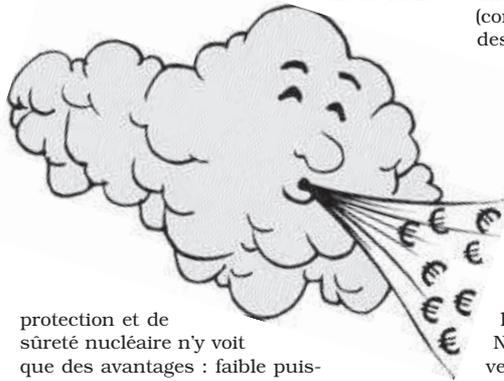
Les conséquences de tels projets sont multiples : destructions massives d'emplois, consommation colossale d'électricité pour réaliser non plus les 110 000 transactions quotidiennes bitcoins, mais des milliards d'opérations par jour, avec pour corollaire encore plus de centrales (nucléaire, charbon, gaz...) et de pollutions.

Cette future ubérisation des activités économiques et financières va s'ajouter à la consommation toujours croissante du Web et d'Internet. Selon le récent rapport « Clicking Clean » de Greenpeace, « le secteur des technologies de l'information⁴ représente aujourd'hui environ 7 % de la consommation mondiale d'électricité ». Et rien ne semble en

mesure d'arrêter la machine. On peut donc rester dubitatif face aux engagements des banquiers contre les énergies fossiles, lors du « One planet summit » organisé le 12 décembre par l'entreprise Macron et Cie.

ADOpte UN BÉBÉ RÉACTEUR NUCLÉAIRE !

Le monde du nucléaire (technocrates, ingénieurs, industriels et producteurs) est bien morose : ses merveilleux EPR en construction (Flamanville et Oklihuoto) ont des années de retard, les projets américains ne vont pas mieux et Fukushima empoisonne encore l'atmosphère. Heureusement, une super-innovation semble lui redonner de l'espoir : le mini, voire micro-réacteur nucléaire que l'on pourra « installer pour alimenter et chauffer une ville moyenne ou une île... une mine, une raffinerie ». Le projet le plus abouti, « NuScale de 50 MWe, est même en cours de certification par l'autorité de sûreté nucléaire américaine⁵ ». L'Institut de radio-



protection et de sûreté nucléaire n'y voit que des avantages : faible puissance, refroidissement facile ; meilleure résistance et confinement plus facile du cœur en cas d'accident. « L'ambition est d'adapter au nucléaire les recettes de la construction aéronautique » en fabriquant ces réacteurs à la chaîne.

Pour les start-up qui travaillent dessus, c'est le miracle permanent : en remplaçant les petites centrales à charbon, ils auraient un rôle positif pour le climat, il n'y aurait plus besoin de périmètre de sécurité car les rejets radioactifs vers l'extérieur seraient quasi impossibles... Il y a cependant encore quelques soucis : « Un sondage réalisé en septembre 2017 montre que 62 % des Britanniques désapprouveraient l'installation d'un petit réacteur près de chez eux », les déchets seront toujours là et certains projets pourraient être détournés pour fabriquer des bombes.

Bref, sous le soleil du nucléaire à la sauce riquiqui, on retrouve sans surprise les vieilles lunes nucléocrates, les mêmes mensonges et la fascination pour la technologie.

FEU SUR LES ZONES HUMIDES !

L'avantage avec le Conseil d'Etat, c'est qu'on est rarement surpris par ses décisions en matière environnementale. Il a ainsi validé la destruction des zones humides et des espèces protégées à Notre-Dame-des-Landes, et il vient encore de frapper fort en remettant en cause la zone humide (ZH) telle qu'elle est dé-

finie par l'arrêté du 24 juin 2008. Avant cet arrêté, cette zone était caractérisée par sa végétation spécifique dite hygrophile ou par son sol hydromorphe. Depuis le 22 février 2017, « une zone humide ne peut être caractérisée [...] que par la présence simultanée de sols habituellement inondés ou gorgés d'eau et, pendant au moins une partie de l'année, de plantes hygrophiles⁶ ».

L'association Humanité et biodiversité⁷ dénonce les conséquences pratiques de cette décision :

- déclassements de parcelles ne présentant qu'un seul des deux critères et condamnation des zones humides dégradées et artificialisées ;

- destruction volontaire à grande échelle de la végétation hygrophile permettant de déclasser la zone, comme cela se pratique pour les haies qui sont détruites par les agriculteurs avant la réalisation des inventaires territoriaux.

De plus, la pertinence écologique de cette décision pose problème : un champ cultivé ou une forêt de pins sur une zone humide (comme la forêt des Landes) ne seraient plus des zones humides alors qu'ils remplissent tout ou partie des services écologiques⁸ identifiés pour ce type de milieux : maîtrise des crues, recharge des eaux souterraines, épuration de l'eau, réservoirs de diversité biologique... Cette décision est très grave car elle peut conduire à la déclassification de la protection des ZH et les ouvrir encore plus aux goinfres de l'agriculture industrielle, de l'immobilier, du tourisme, des bétonneurs... Elle fragilise aussi les ZH qui sont des lieux de lutte : NDDL, Roybon, Le Rousset, Poligny, Sivens... Alors, *feu les zones humides* ?

Freux et Eugene the Jeep

1. « Bitcoin is unsustainable. The energy cost of a single bitcoin transaction could power 1.5 American homes for a day », Christopher Malmo, Motherboard, 29 juin 2015.

2. Les évaluations vont du simple au double car il est encore difficile de mesurer très précisément le coût énergétique des activités liées à Internet et au Web.

3. « La "blockchain", nouvel eldorado numérique des banques », Jade Grandin de l'Eprevier, Le Monde, 30 septembre 2015.

4. Les IT correspondent à l'usage des ordinateurs, du stockage, des réseaux... des infrastructures et des processus pour créer, traiter, stocker, sécuriser et échanger toutes sortes de données électroniques (source : le MagIT)

5. « La révolution des réacteurs miniatures ? », V. Nourygar, Sciences et Vie, n° 1203, décembre 2017.

6. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CE-TATEXT000034076420&fastReqId=1585716190&fastPos=1>

7. <http://www.genie-ecologique.fr/wp-content/uploads/2017/04/Note-de-synth%C3%A8se-Conseil-dEtat-et-zones-humides.pdf>.

8. https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/services_00_f.pdf.

Macron ou la Françafrique relookée

Avec l'arrivée à la tête de l'Etat français d'un candidat s'affichant hors partis traditionnels a pu être posée la question d'un changement éventuel dans les relations entre la France et l'Afrique. Or, au-delà d'un changement de discours – et encore, avec force volte-face et pirouettes de langage ! –, il est clair qu'il n'y

a rien à attendre du côté de l'action menée par le gouvernement français en direction de l'Afrique, si ce n'est un relookage de la politique néocoloniale menée depuis des décennies par les prédécesseurs de Macron.

UNE RUPTURE
AU NIVEAU SYMBOLIQUE SEULEMENT,
ET PÉTRIE DE CONTRADICTIONS...

Lors de la campagne pour la présidentielle, en février 2017, les propos du candidat Macron en visite en Algérie qualifiant la colonisation de « crime contre l'humanité » avaient suscité des cris d'orfraie à droite, et ensuite on avait assisté à un rétropédalage : le même Macron affirmait vouloir la « réconciliation des mémoires » entre celles des colonisés et des colonisateurs. Plus récemment encore, lors de son dernier passage au début du mois de décembre en Algérie, interpellé sur le sujet par un jeune Algérien, il n'a rien trouvé de mieux que de lui répliquer : « Qu'est-ce que vous venez m'embrouiller, vous n'étiez pas né durant la colonisation ! » Cette simple juxtaposition de prises de position situe bien la nature réelle de la « rupture » du nouveau chef de l'Etat sur la question des relations franco-africaines, avec en toile de fond la question de la perpétuation de rapports de sujétion entre la France et ses anciennes colonies (du moins certaines, notamment les pays d'Afrique subsaharienne).

Au fond, il s'agit d'esquisser une autocritique de ce qui s'est fait auparavant du côté de la France éternelle, coloniale et néocoloniale, histoire de paraître « moderne », au besoin pour récolter quelques soutiens politiques, surtout évidemment en période électorale... mais ensuite, dès lors qu'il s'agit d'assumer de tels propos et de remettre en cause les piliers de cette domination pluriséculaire, on se dérobe, on s'en tire par des pirouettes... pour finir parfois par ressortir les mêmes poncifs – notamment lorsque Macron s'est laissé aller à dissenter, au G20 à Hambourg, sur la fécondité des femmes africaines qui serait à la base de la misère des populations du continent.

Pour le reste, les « piliers du temple » qui font que la France se prend toujours pour une grande puissance en Afrique demeurent et ne sont pas remis en cause, alors que la géopolitique néocoloniale de la France est de plus en plus minée par des contradictions et accumule les risques de crises à plus ou moins long terme.

On peut distinguer quatre points saillants que l'on passera rapidement en revue pour montrer où se situent les vrais enjeux de cette « politique africaine » de Macron, quand bien même il prétend que cette dernière n'existe plus...

LA FRANCOPHONIE COMME VECTEUR
RÉAFFIRMÉ DE L'INFLUENCE FRANÇAISE

Depuis des décennies, dans le discours des gouvernants français, la langue française est associée à des « valeurs universalistes » comme si, d'une part, les langues africaines n'étaient pas à même d'exprimer ces valeurs, qu'elles avaient vocation à rester des langues du terroir et de l'oralité, et comme si, d'autre part, d'autres langues véhiculaires (l'anglais notamment) n'avaient pas pris le pas sur le français. Par ailleurs, la francophonie est le dernier refuge du discours impérialiste français. Même si Macron dit que le français est une langue qui a « son point d'équilibre quelque part

entre Kinshasa et Brazzaville, bien plus qu'entre Paris et Montauban », c'est toujours la France qui tire les ficelles au sein des institutions de la francophonie, ainsi que ses alliés français-francophones. Ainsi, quand Macron dit à Ouagadougou devant un parterre d'étudiants : « Je suis fier que la langue dans laquelle je suis né, moi qui viens d'une famille de province, m'ait permis de devenir président de la République française. Cette langue va permettre à une jeune fille burkinabè (sic !) de faire la même chose demain. » Ici, derrière l'idée affichée d'une « francophonie en partage », c'est l'impérialisme linguistique qui transparait encore et toujours – on doit dire burkinabè et non burkinais ! –, voire la résurgence de l'Union française d'avant les indépendances – comme si les Burkinabè faisaient toujours partie de notre empire colonial...

Pour le premier semestre de l'année 2018, Macron annonce un plan de relance et de rénovation de la francophonie. Derrière la défense de la « langue de culture » que serait le français, ce sont



1. Un dernier exemple de ce caractère français-francophone de la francophonie a été l'éviction de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) de l'économiste togolais Kaka Nubukpo pour ses prises de position contre le franc CFA.



international



des intérêts géopolitiques et économiques qui sont en cause. Il s'agit de maintenir les élites africaines dans le giron français, notamment à travers le système d'enseignement francophone et le maintien du français comme langue officielle des administrations. Mais alors qu'on promet davantage de visas pour les étudiants africains, ces derniers savent déjà ou apprendront vite qu'ils ne sont pas les bienvenus avec la politique antimigratoire que ce gouvernement amplifie encore davantage.

LES POLITIQUES DE PLUS EN PLUS OFFENSIVES POUR ARRÊTER ET TRIER LES FLUX MIGRATOIRES

Depuis plus d'une décennie, les pays européens ont mis en place une politique qui a pour but explicite d'empêcher les Africains, comme d'autres populations du Sud, de venir en Europe, notamment dans le cadre de Frontex (devenu en 2016 l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes). Outre le fait qu'elle nourrit la xénophobie dans les pays européens, cette politique de fermeture qui demande et obtient le concours des Etats africains est responsable de l'hécatombe à laquelle on assiste en Méditerranée, ainsi que des persécutions dont sont victimes les migrants dans leurs tentatives de fuir la misère économique ou les risques politiques. Le mini-sommet qui s'est tenu le 28 août dernier à Paris en présence des chefs d'Etat du Tchad et du Niger a marqué une étape supplémentaire dans ce processus d'assignation à résidence des Africains sur leur propre continent. Ce sont les fameux « hotspots² » que Macron veut installer, avec un tri préalable des « bons réfugiés » dans un pays étranger censé pourtant être souverain, et sans que les intéressés disposent des voies de recours possibles pour les demandeurs d'asile auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra)... Cela va de pair avec une autre innovation qui fonctionne dans l'autre sens : le « laissez-passer

européen » conçu pour expulser les Africains lorsqu'il n'ont pas de passeports et qu'il n'y a pas d'identification possible. Du coup, on les renvoie dans leur pays présumé sans qu'on soit certain qu'ils sont des ressortissants du pays en question. Autrement dit, on les renvoie vers une situation de non-droit dont on se lave les mains... Evidemment, cette politique clairement hostile aux peuples africains s'accompagne de discours justificateurs : codéveloppement (au profit de régimes françafricains corrompus ?), lutte contre les réseaux de passeurs et les trafiquants de migrants (alors que ceux-ci sont parfois les interlocuteurs des policiers européens, comme en Libye)... Il va se passer ce qui s'est déjà passé : les flux de migrants sur un itinéraire peuvent diminuer – comme cela a été le cas au cours des années précédentes pour ceux qui prenaient des pirogues depuis le Sénégal pour aller vers les Canaries –, mais ils augmenteront ailleurs et les migrants seront de plus en plus la proie de réseaux mafieux, dès lors qu'on ne leur reconnaît aucun droit à la migration, et qu'on en arrive à bafouer jusqu'aux dispositions sur la libre-circulation existant de nos jours entre certains pays africains (comme ceux de la Cedeao – Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), au nom de cette lutte mortifère contre les migrations africaines vers l'Europe.

LA CONTINUITÉ MILITARO-SÉCURITAIRE, AVEC LA PERSPECTIVE DE L'ENLISEMENT VOIRE DE L'EMBRASEMENT...

Depuis des décennies, la France maintient en Afrique une présence militaire permanente et une capacité d'intervention qui l'a conduite à soutenir les pires dictatures, voire à collaborer avec un régime génocidaire au Rwanda en 1994. Avec l'intervention au Mali, contre les mouvements djihadistes (MUJAO, AQMI, etc.) qui occupaient le nord du pays en 2013, les militaires français avaient pu redorer leur blason lorsqu'ils avaient chassé ces groupes armés des territoires qu'ils occupaient. Mais si, à court terme, les Maliens ont pu s'estimer bénéficiaires de l'intervention de la France, ils ont vite déchanté. Car on s'est vite aperçu que l'armée française n'était pas là pour restaurer la souveraineté de l'Etat malien, mais pour s'y installer durablement à travers l'opération « Barkhane » (4 000 hommes environ) avec un agenda qui est celui de l'impérialisme français³, alors que par ailleurs des forces de l'ONU – la Minusma – sont aussi déployées. Or, avec la déliquescence de l'appareil d'Etat malien, les attermoissements des négociations avec les différentes factions en conflit autour de la question toureg et surtout avec la présence prolongée de

l'armée française, qui a engendré un sentiment d'hostilité, le phénomène djihadiste a essaimé du Nord vers le centre du pays, et plus récemment encore en direction du Burkina Faso. Si l'on ajoute à cela les conséquences du conflit avec Boko Haram qui déborde du Nigeria, ce qui concerne les pays « francophones » que sont le Cameroun, le Niger et le Tchad, on a un véritable arc de crise qui s'est développé en quelques années. Pour faire face à cela, la France avec le gouvernement précédent de Hollande a suscité la création d'un G5-Sahel qui se veut une alliance de pays africains (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad) chargée de lutter contre le « terrorisme » avec une force de 5 200 hommes. Cependant, ce projet peine à prendre corps pour des raisons de financement mais qui sont en fait politiques : parce qu'il s'agit d'un projet inspiré et soutenu par la France, il suscite de la réticence, voire de l'hostilité des autres puissances extérieures comme les Etats-Unis ou encore l'Algérie.

Enfin, comme si cela ne suffisait pas, on peut ajouter que la crise ivoirienne que la France a cru résoudre en 2011, en mettant fin au régime Gbagbo avec l'opération « Licorne », se réactive depuis quelque temps : on l'a vu cette année avec les mutineries des militaires et d'ex-rebelles du Nord qui ont réclamé et obtenu des sommes d'argent qu'aucun fonctionnaire en grève ne pourra jamais espérer (!), tandis que la rivalité entre Ouattara, l'actuel chef de l'Etat, et Soro, le président de l'Assemblée nationale – qui est en fait l'ancien leader politico-militaire des ex-rebelles du Nord qui ont combattu Gbagbo – est désormais ouverte et peut finir par dégénérer avec un retour de la guerre civile...

LA CONTINUITÉ DANS LES RELATIONS ÉCONOMIQUES SUR FOND DE CONTESTATION CROISSANTE DE LA DÉPENDANCE MONÉTAIRE

Enfin, un autre échec patent du système néocolonial français se situe sur le plan économique et monétaire. Alors que les autres pays africains ne connaissent plus de tutelle directe de leur ex-puissance coloniale, les pays de la zone franc – plus exactement deux zones avec deux banques centrales : l'UEMOA et la CEMAC – sont toujours dans un état de « servitude monétaire » depuis l'époque coloniale : les pays africains de la zone CFA doivent déposer leurs réserves de change sur un compte d'opération du Trésor français et ne peuvent décider de la parité de leur monnaie qui est fixe par rapport à l'euro. De plus en plus de voix – à la fois celles d'économistes comme Kako Nubukpo mais aussi de militants comme Kemi Seba – se font entendre

2. Dans la nouvelle langue macronienne, cela s'appelle « missions de protection en vue de la réinstallation de réfugiés en Europe ». A l'origine, il s'agissait même de les installer en Libye !

3. Ce comportement néocolonial a été patent lorsque, juste après les élections, Macron est allé directement rendre une visite en avion présidentiel aux soldats français, sans passer par la capitale Bamako. Même pas prévenu à l'avance, le chef de l'Etat malien Ibrahim Boubacar Keita a dû se rendre précipitamment à Gao, pour sauver les apparences de la souveraineté malienne.



pour mettre fin à ce système. En écho à ce discrédit du franc CFA, certains chefs d'Etat francophones – comme le despote Idriss Deby, qui est aussi l'allié principal des militaires français au Sahel – ont ouvertement critiqué les accords monétaires qui les relient à la France. En réaction à cette vague inédite de protestation contre le franc CFA, Macron a lancé, lors du sommet du G5 Sahel au début du mois de juillet 2017 : « Si on se sent pas heureux dans la zone franc, on la quitte et on crée sa propre monnaie, comme l'ont fait la Mauritanie et Madagascar. » Le 28 novembre, à Ouagadougou, Macron a carrément choisi le ton du mépris : « Le franc CFA est un non-sujet pour la France ! »

Pourtant, l'arrimage à l'euro pour des pays africains sous-développés est un non-sens économique, y compris d'un point de vue qui n'est pas anti-impérialiste... Structurellement, un tel système bloque tout développement, y compris dans le cadre de l'insertion dans le marché mondial. Il sert, d'un côté, les élites francophones qui peuvent s'assurer un train de vie fondé sur

la consommation de biens importés et, de l'autre côté, les entreprises françaises bien implantées historiquement dans cette zone franc. De plus, à l'heure actuelle, certains Etats de la CEMAC, notamment des pays pétroliers d'Afrique centrale, comme le Tchad ou le Congo (Brazzaville), sont à court de devises avec des recettes en diminution alors qu'ils se sont endettés pour financer des projets d'infrastructures, sans parler des détournements de fonds opérés par leurs gouvernants. A moyen terme, c'est un nouveau spectre de la dévaluation qui se profile. Par ailleurs, la zone franc entre aussi en concurrence avec des projets d'intégration africaine comme la Cedeao (qui regroupe également des anciennes colonies britanniques comme le Nigeria ou le Ghana), qui prévoit l'instauration d'une monnaie unique en 2020.

A long terme, évidemment, le franc CFA finira par disparaître... La question, c'est quand et par quoi il sera remplacé : des monnaies nationales ou des tentatives de monnaie unique ou commune⁴ ? Ce ne sera pas forcément non

plus la panacée, car les pays hors zone CFA n'échappent pas, eux non plus, à la domination des capitaux étrangers dans les grands secteurs les plus stratégiques (transports, télécommunications, énergie, mines...).

Conclusion : Même si Macron, au sein d'un « conseil présidentiel pour l'Afrique », s'est entouré de jeunes Franco-Africains censés incarner sur ce plan la « start-up nation » de la symbolique macronienne, il n'y a guère de nouveau à attendre de cet habillage idéologique. Les vrais enjeux demeurent, au-delà des postures et des stratégies de communication. Il faudra autre chose pour en finir avec l'anachronisme de la domination française en Afrique qui caractérise ce type d'impérialisme, et qui perdure par-delà les alternances politiques hexagonales et la fin plusieurs fois annoncée de la Françafrique.

Pascal

4. Une monnaie unique remplace les monnaies qui existaient auparavant, comme l'euro avec les monnaies européennes, tandis qu'une monnaie commune coexisterait avec les monnaies nationales.

LE HORS-SÉRIE SUR LA RÉVOLUTION RUSSE EST SORTI

EN VENTE 6 EUROS EN KIOSQUES

OU EN LE COMMANDANT (6 EUROS PORT COMPRIS) À OCL/CO EGREGORE, BP821213 - 51058 REIMS CEDEX



SOMMAIRE

- A l'origine d'octobre 1917, la révolution de 1905
- « Mille événements qui convergent vers l'insurrection de 1905 » - Rosa Luxemburg
- 1905 : l'irruption de l'ouvrier révolutionnaire russe
- Parler des soviets aujourd'hui
- Les femmes dans la révolution russe - A. Kollontai
- Alexandra Kollontai, biographie
- Vers la militarisation de la société
- La militarisation des usines - Emma Goldman
- Emma Goldman, l'anarcha-féministe, biographie
- « Ma désillusion en Russie » - Emma Goldman
- Les organisations anarchistes dans la révolution russe et leur répression par les bolcheviks - Voline
- Kronstadt avant l'insurrection - Ida Mett
- Ida Mett, biographie
- La répression de la « troisième révolution » à Kronstadt
- L'insurrection de Kronstadt et la destinée de la révolution russe - Ante Ciliga
- Ante Ciliga, biographie
- La Makhnovtchina - Daniel Guérin
- Manifeste de l'armée insurrectionnelle d'Ukraine (1920)
- Pour le X^e anniversaire du mouvement insurrectionnel en Ukraine - Nestor Makhno (1928)
- Aux juifs de tout pays
- Nestor Makhno - Victor Serge
- Trotski, le prophète calomniateur
- Lénine et la révolution - Ante Ciliga
- Trente ans après la révolution russe - Victor Serge
- Que lire à propos de la révolution russe ?

S'abonner à Courant alternatif

10 numéros + les hors-séries : 30 euros

Le mensuel, contrairement aux hors-séries, n'est pas diffusé en kiosques

L'abonnement est donc vital pour qu'il continue de paraître



Palestine : réconciliation impossible ?

Avant 1993 et les accords d'Oslo, la voix de la Palestine, c'était l'OLP (Organisation de libération de la Palestine créée en 1964). Cette organisation avait pour fonction de représenter assez démocratiquement toute la Palestine fragmentée : les Palestiniens des territoires occupés, ceux d'Israël, ceux des camps de réfugiés ou tous

ceux qui s'étaient exilés plus loin. La quasi-totalité des organisations politiques appartenait à l'OLP et un débat politique intense se menait en son sein. Ainsi, Arafat avait eu beaucoup de mal à faire avaliser la reconnaissance d'Israël dans ses frontières d'avant 1967 à la conférence d'Alger de 1988.

LA DIVISION POLITIQUE, UNE VICTOIRE DE L'OCCUPANT

Israël ne souhaite pas avoir un partenaire pour la paix. A l'époque où les principaux partis palestiniens se réclamaient du nationalisme, du marxisme et/ou de la laïcité, l'occupant avait favorisé la montée du Hamas, branche palestinienne des Frères musulmans. Et quand celui-ci est devenu une grande force, les exécutions extrajudiciaires ont décimé sa direction : Cheikh Yassine et Abdel Aziz al-Rantissi ont été assassinés en 2004.

Contre le Fatah, la stratégie a été plus simple : les accords d'Oslo ont créé l'Autorité palestinienne, et la seule chose qui ait vraiment été signée à Oslo a été l'obligation pour cette autorité d'assurer la « sécurité » de l'occupant. Oslo a eu une autre conséquence heureuse pour l'occupant : la mise en veilleuse de l'OLP et donc une aggravation de la fragmentation de la Palestine avec une séparation institutionnelle entre les Palestiniens des territoires occupés et les autres.

Du coup, deux partis politiques palestiniens importants, extérieurs à l'OLP, se sont développés : le Hamas et le Jihad islamique. Ce dernier qui prône la lutte armée jusqu'à la libération de toute la Palestine est, au départ, une scission du Fatah. Il a fait le lien entre nationalisme et islam. Il combat aussi la division palestinienne en s'interposant régulièrement entre le Fatah et le Hamas.

LA DIVISION SPATIALE

Restait un autre enjeu qui a toujours fait partie des objectifs israéliens : séparer Gaza et la Cisjordanie. Cet objectif est très ancien. Avec Gaza, les Palestiniens entre Méditerranée et Jourdain sont en train de devenir majoritaires. Sans Gaza, le rapport de force démographique reste en faveur de l'occupant.

Une anecdote qui résume bien la stratégie israélienne : en 2013, le Premier ministre néerlandais Mark Rutte, ayant appris que les Israéliens s'opposent aux exportations de Gaza vers la Cisjordanie pour des « raisons de sécurité », propose ses services. Les Pays-Bas décident d'installer un scanner à camion au poste-frontière de Kerem Shalom (Abu Salem en arabe) entre Gaza et Israël. Ainsi, les Israéliens pourront être sûrs qu'aucun produit « suspect » ne transitera sur leur territoire. Mais quand il ar-

rive triomphant sur place pour inaugurer le scanner, les autorités israéliennes déclarent que la décision d'empêcher Gaza d'exporter est politique et définitive. Il ne reste à Mark Rutte qu'à exprimer sa colère (pas trop quand même) et à repartir.

COMMENT LE HAMAS A PRIS LE POUVOIR À GAZA

Arafat est accueilli en triomphe quand il s'installe à Gaza en 1994 juste après les accords d'Oslo. Mais très vite son entourage (y compris ses proches) et celui qui dirige la « sécurité », Mohammed Dahlan, vont tomber dans la corruption la plus décomplexée. Il était impossible à Gaza de construire ou de prendre la moindre initiative sans graisser la patte à Dahlan et ses hommes.

En Cisjordanie aussi, la corruption va gangrener la société. Cela a été une conséquence prévisible d'Oslo. L'économie palestinienne a été détruite par l'occupation et la colonisation. La situation a empiré après Oslo avec le licenciement de centaines de milliers de Palestiniens qui travaillaient en Israël. L'Autorité palestinienne a été chargée de redistribuer un argent venu de l'étranger, ce qui ne pouvait entraîner que corruption et clientélisme.

Et puis, il y a eu un coup de génie d'Ariel Sharon. Cet homme n'était pas seulement un criminel de guerre, il était un des rares dirigeants sionistes à avoir un projet cohérent. Et cela a été l'évacuation des 7 000 colons israéliens de la bande de Gaza en 2004-2005 pour concentrer tout l'effort colonial sur la Cisjordanie.

Gaza est alors devenu un laboratoire de l'enfermement, un territoire bouclé par terre, par air et par mer où il était extrêmement difficile d'entrer ou de sortir, séparé du reste de la Palestine et à l'économie asphyxiée.

La victoire électorale du Hamas en 2006 n'a été que partiellement un vote d'adhésion à sa vision religieuse de la société. Cela a été assez largement un vote de protestation contre les accords d'Oslo et la corruption. La gauche étant faible et divisée, ce vote s'est tourné vers le Hamas. Celui-ci n'a eu qu'une majorité relative des voix avec un vote assez semblable en Cisjordanie et à Gaza. C'est le mode de scrutin qui a rendu le Hamas majoritaire au Parlement palestinien. Vu le résultat des élections, un premier « gouvernement d'Union nationale » est logi-

quement constitué en 2006, avec à sa tête Ismaël Haniyeh du Hamas. Aussitôt notre sympathique « communauté internationale » (Union européenne, Etats-Unis, ONU...) déclare à l'unisson que le Hamas est une organisation « terroriste » (pas Israël brisant les os des manifestants de l'Intifada, pas ses anciens Premiers ministres Begin ou Shamir qui ont assassiné des centaines de civils palestiniens et même des dignitaires britanniques pendant la Seconde Guerre mondiale). Et, du coup, cette brave « communauté internationale » coupe les vivres à ce gouvernement, provoquant le chaos avec une crise économique et sociale dans toute la Palestine. Les fonctionnaires ne seront pas payés pendant plusieurs mois.

En même temps, Israël et l'Occident multiplient les pressions sur Abbas pour qu'il se débarrasse du Hamas. Pendant un an, les affrontements Fatah-Hamas se multiplient avec des assassinats et des arrestations.

D'après les témoignages obtenus à Gaza, on peut ainsi reconstituer les événements de juin 2007 : Dahlan décide un peu tout seul un coup d'Etat à Gaza sans prévenir son parti. Voyant, la veille du putsch, qu'il va échouer, il s'enfuit et laisse ses partisans se faire massacrer par la milice du Hamas. Ce dernier se retrouve au pouvoir sur un minuscule territoire. La Palestine n'a pas d'Etat, mais elle se retrouve avec deux gouvernements rivaux.

UNE DIVISION ABRACADABRANTESQUE

Dès lors, chacun des deux gouvernements va consacrer l'essentiel de son énergie à essayer de renverser l'autre.

Avec des situations ubuesques : à l'entrée dans Gaza en venant d'Israël, il y a deux checkpoints, ceux de chacun des deux gouvernements. Il y a aussi deux doyens à la tête de l'université al-Aqsa.

Pour la fonction publique, il y a eu un accord tacite pour les enseignants et les médecins hospitaliers de Gaza. Ils travaillent et sont payés par Ramallah. Mais plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires gazaouis qui s'étaient mis en grève au moment de la prise de pouvoir du Hamas sont payés par Ramallah à la condition qu'ils ne travaillent pas. Ce sont essentiellement eux qu'on voit aux distributeurs automatiques pour carte bleue quand ils viennent toucher leur salaire, ce qui les rend peu sympathiques dans une société très pauvre.





**Le poste-frontière de Rafah entre Gaza et l’Egypte.
Son ouverture est un enjeu majeur de la « réconciliation ».**

International/Palestine

Pour les remplacer, le Hamas a recruté des milliers de nouveaux fonctionnaires sur des bases religieuses et clientélistes. Ils sont moins bien payés (le Hamas est moins riche) mais sont fidèles à leur employeur. Chaque fois qu’il y a eu négociation pour une fin de la division palestinienne, leur existence a fait capoter la discussion, l’Autorité palestinienne ne voulant en aucun cas rémunérer des gens qu’elle dit ne pas connaître et qui sont fidèles au Hamas. Ces fonctionnaires sont nombreux dans le personnel « de sécurité ».

Gaza n’est pas une dictature, même si les autorités tentent régulièrement, avec des succès variés, de museler les comportements trop laïques à leur goût. On y parle très volontiers politique. On exprime sans peur son soutien ou son rejet de l’un ou l’autre des deux gouvernements, voire très souvent son rejet des deux : « cette division est une honte, elle fait le jeu de l’occupant, les partis ne pensent qu’à leurs propres intérêts, pas à la population, il nous manque un Mandela ».

Pendant les trois grandes agressions particulièrement meurtrières contre Gaza (« Plomb durci » 2008-2009, « Piliers de la défense » 2012 et « Bordure protectrice » 2014), l’Autorité palestinienne est restée étrangement silencieuse, comme si elle comptait sur Israël pour récupérer le pouvoir à Gaza.

Il serait faux de croire que l’affrontement porte sur la question résistance pacifique versus résistance armée. Tous les partis politiques à Gaza ont une branche armée. C’est en général une branche armée défensive, sauf pour le Hamas et le Jihad islamique. Ces branches armées ont combattu ensemble pendant les agressions israéliennes, les divisions ont repris juste après les cessez-le-feu.

Il serait tout aussi faux d’opposer une Autorité palestinienne plutôt conciliante, pour ne pas dire collaboratrice avec l’occupant, à un Hamas intransigeant. Il est impossible d’exercer une forme de pouvoir sous occupation sans collaborer. Les paysans de l’est de la bande de Gaza se battent depuis des années pour pouvoir cultiver jusqu’à la barrière de séparation, ce qui leur a coûté de nombreux morts. Après 2014, le gouvernement du Hamas a construit une piste à 300 m de cette barrière, ce qui signifie une interdiction de fait d’aller plus loin (ou en tout cas une forte pression). Il y patrouille en armes, ce qui suppose un accord au moins tacite avec l’armée israélienne toute proche.

Autre exemple raconté par le président du syndicat des pêcheurs de Khan Younis. Les Israéliens, depuis leurs vedettes maritimes qui tirent régulièrement sur les pêcheurs, aperçoivent un bateau de pêche mais n’arrivent pas à l’arraisonner. Ils téléphonent au ministère à Ramallah en donnant l’immatriculation du bateau. Ce ministère téléphone à son homologue à Gaza. Et la police de Gaza arrête le pêcheur puis confisque le bateau. Ce pêcheur se retrouve avec trois ennemis pour le prix d’un.

DES ACCUSATIONS TERRIBLES

Il ne fait pas de doute que le Hamas a essayé d’imposer sa vision religieuse rigide de la société à Gaza. Il n’est pas le seul responsable d’une évolution religieuse de la société. Un ami de Gaza se souvient que sa mère et son institutrice, il y a trente-cinq ans, étaient en minijupe, ce qui serait impensable aujourd’hui.

Dans la société et parmi les partis politiques de gauche, le Hamas est très critiqué, en particulier sa police. Le Hamas a réussi à mettre fin à la mixité dans les écoles (ce qui ne signifie pas un changement dans l’effort porté pour la scolarisation des filles et des garçons, cet effort est une marque de la société palestinienne où l’illettrisme a quasiment disparu). Mais quand le Hamas a voulu imposer aux jeunes gens qu’ils ne portent pas le pantalon trop bas (ce qui signifiait qu’on arrêterait des jeunes et qu’on les battait), il a échoué, le refus a été trop massif.



Les prisonniers politiques du Jihad islamique. Ce parti, partisan de la lutte armée jusqu’à la libération de toute la Palestine, s’interpose à chaque affrontement Fatah-Hamas.

Au moment des « printemps arabes », via Facebook il y a eu des manifestations puissantes de jeunes sur le mot d’ordre « Fuck Fatah, fuck Hamas ». La police du Hamas a réussi à juguler, par des arrestations, ce début de révolte.

Le Fatah de Gaza a été autorisé en 2012 à fêter son anniversaire. La manifestation a été tellement massive qu’elle n’a plus jamais été autorisée par la suite.

Et puis, la peine de mort est appliquée à Gaza. Deux députés du Hamas, lors d’une entrevue au Parlement palestinien en juin 2016, avaient juré le contraire et, le lendemain, trois détenus de droit commun étaient exécutés. Le Hamas a aussi utilisé des méthodes expéditives contre les salafistes qui ont effectué une brève tentative d’apparition publique.

Les accusations contre le Hamas ne touchent pas seulement ses tentatives d’autoritarisme. Elles concernent essentiellement le clientélisme et les détournements de richesses. La direction du Fatah à Gaza a parlé de confiscation de pétrole et d’électricité, d’économie souterraine et même de ville souterraine gérée par le Hamas au profit de ses hommes. Ces détournements seraient responsables en partie des pénuries chroniques d’électricité (4 à 6 heures par jour en moyenne) et d’eau (sur 90 % du territoire, la nappe phréatique est envahie par l’eau de mer à cause des pompes massives israéliennes en amont et l’eau potable est importée).

Au contraire, pour le Hamas, l’Autorité palestinienne est un pouvoir de collabos. Cette façon de se comporter en valet obéissant à des maîtres occidentaux est très mal vécue dans la population. Les Israéliens savent en jouer. Quand l’Autorité palestinienne demande à Israël de négocier, on lui répond qu’elle ne représente que la moitié de la Palestine. Et si elle entreprend de discuter avec le Hamas, l’occupant hurle au terrorisme et demande aux bailleurs de fond de cesser tout financement en Palestine.

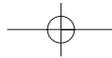
Selon le Hamas, l’Autorité palestinienne contrôle les importations vers Gaza qui viennent d’Israël et impose des taxes exorbitantes (300 %) sur le pétrole nécessaire à la centrale électrique. Elle n’accepte de payer qu’au compte-gouttes pour que les malades privés de médicaments (anticancéreux par exemple) puissent sortir et être soignés. Elle participe au blocus de Gaza, en particulier par ses bons rapports avec la dictature égyptienne. Celle-ci, dès 2014, a noyé la grande majorité des tunnels alors que ceux-ci, même s’ils ont clairement enrichi des trafiquants probablement liés au gouvernement de Gaza, jouaient un rôle important pour atténuer les pénuries. Et la frontière de Rafah avec l’Egypte est fermée la majorité du temps.

On a vraiment l’impression que les deux partis tirent à la fois un profit et du pouvoir de cette division. Au contraire, quand celle-ci tourne à la crise ou à l’affrontement, c’est le FPLP (marxiste) et le Jihad islamique (nationaliste et religieux) qui s’interposent par souci d’unité.

CE QUI A POUSSÉ À L’ACCORD

Il y a avant tout la pression populaire. Plus la désunion durait, plus la popularité des deux





Le bidonville bédouin d'Al Mugraga, au centre de la bande de Gaza.

grands partis faiblissait. Dans cette désunion, des solutions assez simples ont été proposées, notamment par les autres partis : un contrôle « mixte » des frontières, une refonte pluraliste des listes électorales suivie de nouvelles élections municipales, présidentielles et législatives. Une libération des prisonniers. Et enfin une entrée du Hamas et du Jihad islamique dans l'OLP, dont le rôle serait réactivé.

Les projets politiques des deux grands partis sont à l'agonie. Le Fatah espérait obtenir de la « communauté internationale » une récompense pour sa docilité. Au contraire, on est plus éloigné que jamais d'un Etat palestinien, même croupion. Le Hamas espérait faire de Gaza un mini-Etat islamique. Il a été lâché par ses protecteurs successifs (Iran, Syrie, Turquie, Qatar...), n'a quasiment plus de financement extérieur et ne parvient pas à résoudre les problèmes sociaux liés au blocus de Gaza.

Après plusieurs tentatives infructueuses, un gouvernement d'« Union nationale » avait été formé en avril 2014 avec des technocrates liés au FMI. Ce brave FMI aura obtenu en deux mois la suppression de la formation des enseignants. Et l'existence de ce gouvernement est certainement la cause principale de l'attaque israélienne « Bordure protectrice ». Après cinquante-deux jours de massacre (2 400 morts), le Hamas, estimant avoir joué le rôle principal dans la résistance armée à l'invasion israélienne, se retirera de l'accord et ce gouvernement disparaîtra.

En 2017, le Hamas a tiré le premier en s'alliant à son ennemi de toujours. Mohammed Dahlan, le mafieux évincé de Gaza en 2007, est devenu le rival d'Abbas et son successeur rêvé pour l'Occident. En exil à Abou Dhabi, il s'est acoquiné aux féodaux des Emirats. Fin juillet, le Hamas et Dahlan signent un accord. Dahlan s'engage à utiliser toute son influence auprès de l'Egypte pour faire ouvrir durablement la frontière de Rafah, et le Hamas lui cède une partie de son pouvoir.

Mahmoud Abbas réagit. En août 2017, il décide de réduire de 30 à 50 % les salaires des fonctionnaires gazaouis payés par Ramallah, d'en mettre quelques milliers à la retraite anticipée et de cesser de payer l'électricité. Son but est de faire tomber le Hamas en créant un chaos ingérable.

Toutes ces manœuvres sont impopulaires et ne mènent nulle part. C'est l'Egypte qui

convoque les deux frères ennemis pour les amener à l'accord actuel, signé le 12 octobre.

EST-CE QUE ÇA PEUT MARCHER ?

Tous les amis palestiniens disent que c'est plus sérieux que les autres fois. Mais ils sont réservés sur les chances de succès à terme.

Le premier obstacle est extérieur. Fatah et Hamas dépendent largement de leurs bailleurs de fond. Ceux-ci vont-ils soutenir l'accord jusqu'au bout ?

Que va faire l'occupant ? On en a eu un avant-goût le 31 octobre. L'armée israélienne a détruit, avec de nouvelles armes non conventionnelles et des gaz toxiques, un tunnel venant de Gaza. Parmi les victimes, des membres haut placés de la branche militaire du Jihad islamique et deux membres du Hamas asphyxiés en venant leur porter secours. Le tunnel était connu depuis quelque temps par les Israéliens. La date choisie avait pour but de déclencher une riposte du Jihad islamique qui aurait servi de prétexte à une nouvelle guerre. Le Jihad qui est favorable à l'accord n'est pas tombé dans le piège.

Le 24 novembre, un attentat terrible a fait 305 morts dans le Sinaï. La dictature égyptienne

international/Palestine

a sa responsabilité, elle a tellement réprimé la population du Sinaï qu'une partie des tribus s'est ralliée à Daech. Réaction immédiate de Sissi : une énième fermeture pour une durée indéterminée de la frontière de Rafah, avec des accusations absurdes liant les auteurs de l'attentat à Gaza alors que cette frontière est infranchissable. Or, l'ouverture de la frontière est une condition indispensable pour l'accord, c'est la seule façon de sortir Gaza du chaos économique. Et puis, il y a aussi des raisons internes qui retardent l'application de l'accord. Gaza est rattrapé par la question sociale.

La discussion est restée inachevée sur la fonction publique alors que les fonctionnaires font vivre une partie notable de la population.

Plusieurs centaines de membres du personnel de l'enseignement supérieur avaient eu leurs salaires baissés de façon drastique par l'Autorité palestinienne. Et certains avaient été mis à la retraite. Quand ils ont réalisé fin novembre que, malgré l'accord de réconciliation, ces mesures étaient maintenues, ils se sont mis en grève.

Et puis, quand des fonctionnaires, payés depuis des années en ne travaillant pas, sont venus à leur ancien poste de travail, ils en ont été empêchés par la force par ceux, recrutés par le Hamas, qui occupent ces postes depuis des années. Les syndicats sont intervenus, et on voit mal le Hamas mettre tout son poids pour pousser au chômage ceux qui constituent sa base sociale. Le parti peut accepter de redevenir un mouvement politico-religieux sans exercer le pouvoir, il peut difficilement poignarder dans le dos ceux qui l'ont suivi.

A l'heure où ces lignes sont écrites, l'application de l'accord a été plusieurs fois retardée et il serait bien présomptueux de faire des paris sur l'avenir.

Pierre Stambul, le 6 décembre



Le « port » de pêche de Khan Younis. Les pêcheurs n'ont quasiment pas le droit d'aller en mer.

